

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE
LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ETABLISSEMENTS CLASSES

Projet de Gestion de la Santé Environnementale et la Pollution en Afrique

PGSENPA

Rapport Final

Situation de référence sur le genre en relation avec les polluants organiques persistants non intentionnels (POPNI) dans les communes de Dalifort-foirail et Hann /bel-air



Préparé par Dr Selly BA, Sociologue et Experte en Genre

JANVIER 2023

Table des matières

SIGLES ET ACRONYMES	3
LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES GRAPHIQUES	5
RESUME EXECUTIF	6
I. Introduction	8
II. Objectifs de la situation de référence	10
III. Aspects méthodologiques	11
3.1 Réunions de cadrage	11
3.2. Méthodes et Techniques de collecte des données	11
IV. Envergure de la mission	12
4.1. Procédé d'échantillonnage	12
4.1.1 Échantillonnage	12
V. Déroulement du processus	15
5.1. Principales étapes d'exécution de la mission	15
5.2. Calendrier d'exécution de la mission	16
Genre en relation avec les Polluants organiques persistants non intentionnels (POPNI) dans les communes de Dalifort-Foirail et Hann/ Bel-Air	18
A. La législation nationale et les différentes conventions liées au genre	19
B. Profil du ménage des communes cibles	24
C. Système de gestion de déchets et produits chimiques et niveau d'implication des femmes dans le processus et d'exposition des femmes, des enfants et personnes vulnérables aux rejets de POPNI	29
D. Niveau d'exposition aux déchets municipaux et produits chimiques	32
E. Initiatives locales ayant en particulier des potentialités de valorisation des déchets solides comme activités sexospécifiques pour une augmentation de revenus des femmes	34
F. Risques liés aux groupes vulnérables	35
G. Indicateurs quantitatifs et qualitatifs spécifiques au genre pour faciliter le suivi et l'évaluation du projet	56
H. Thématiques pour une campagne de sensibilisation spécifique au genre pour les parties prenantes du projet	58
I. Recommandations	60
ANNEXE : OUTILS DE COLLECTE	Erreur ! Signet non défini.
ANNEXE 1 : OUTILS DE COLLECTE	68

SIGLES ET ACRONYMES

ADM : Agence de Développement Municipal
AVN : Association des Villageois de Ndem
CADAK : Communauté d'Agglomération de Dakar
CEDEAO : Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEDEF : Convention pour l'Élimination de toutes Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes
COMNACC : Comité National sur les Changements Climatiques
DEEC : Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés
FEM : Fonds pour l'Environnement Mondial
NSP : Ne sait pas
MTOA : Manufacture des Tabacs de l'Ouest Africain
ODD : Objectifs de développement durable
ONAS : Office National de l'Assainissement du Sénégal
ONU : Organisation des Nations unies
OMS : Organisation mondiale de la Santé
PAFS : Plan d'Action Forestier du Sénégal
PAN/LCD : Plan d'Actions nationales de Lutte Contre la Désertification
PASNEEG : Projet d'Apui à la Stratégie Nationale pour l'Equité et l'Egalité de genre
PATISEN : Pâtisserie du Sénégal
PGSENP : Projet de Gestion de la Santé environnementale et la Pollution en Afrique
PNAE : Plan National d'Actions pour l'Environnement
PNUD : Programme des Nations unies pour le développement
POP : Polluants Organiques Persistants
POPNI : Polluants Organiques Persistant Non Intentionnel
PSE : Plan Sénégal Emergent
RGPHAE : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage
RSE : Responsabilité sociétale des Entreprises
SNEEG : Stratégie Nationale pour l'Equité et l'Egalité de genre
UCG : Unité de Coordination de la Gestion des déchets solides
VBG : Violences Basées sur le Genre

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Quartiers tirés

Tableau 2 : Calendrier d'exécution de la mission

Tableau 3 : Répartition des enquêté.es suivant les localités cibles

Tableau 4 : Situation matrimoniale des enquêtés

Tableau 5 : Religion des enquêté(e)s

Tableau 6 : Répartition des Ethnies

Tableau 7 : Répartition du type d'instruction reçu selon le sexe

Tableau 8 : Activité économique du chef de ménage

Tableau 9 : Durée d'habitat des enquêté.es

Tableau 10 : Répartition des personnes en situation d'handicap dans le ménage

Tableau 11 : Les individus susceptibles d'être plus exposés/affectés

Tableau 12 : Contact direct avec les produits chimiques ou les déchets dangereux

Tableau 13 : Les types d'activités économiques affectées

Tableau 14 : Les ressources naturelles les plus affectées par les risques d'exposition aux rejets de POPNI

Tableau 15 : Actions valorisant les déchets solides

Tableau 16 : Les personnes locales ou les groupes socioéconomiques les plus exposés à ces maladies

Tableau 17 : Les problèmes de Santé les plus observés auprès des populations

Tableau 18: Existence de Service de santé dans la Commune

Tableau 19 : Initiatives prises pour réduire la vulnérabilité selon le sexe

Tableau 20 : Autres types de réponses (initiatives) qui pourraient aider à réduire l'exposition aux différents risques

Tableau 21 : Conséquences à moyen et long terme que cela entraîne au niveau des ménages

Tableau 22 : Répartition des causes principales de la baisse/hausse des facteurs de production dans le secteur primaire

Tableau 23 : Répartition des individus susceptibles d'être exposés/affectés

Tableau 24 : Mesures prises afin de réduire les risques et mieux prévenir les effets néfastes des rejets de POPNI sur la santé des femmes, des enfants et des personnes vulnérables

Tableau 25 : Implication des femmes et des personnes vulnérables à la participation aux instances de prise de décision relative à la santé environnementale dans la commune

Tableau 26: Mesures proposées pour renforcer la participation des femmes et des personnes vulnérables aux instances de prise de décision relative à la santé environnementale dans la commune

Tableau 27 : Proposition de mesures pour renforcer la participation des femmes et des personnes vulnérables aux instances de prise de décision relative à la santé environnementale dans la commune selon le sexe

Tableau 28 : Proposition de thématiques pour mieux prévenir les effets néfastes des rejets de POPNI pour une campagne de sensibilisation

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition des enquêté.es suivant le sexe

Graphique 2 : Répartition de la tranche d'âge

Graphique 3 : Niveau d'étude atteint selon le sexe

Graphique 4 : Revenu mensuel par ménage

Graphique 5 : Montant s'il y a eu augmentation de bénéfice ou pas

Graphique 6 : Période où les maladies sont le plus souvent observées

Graphique 7 : Lien entre Maladies et POPNI selon le sexe

Graphique 8 : A votre avis, ces initiatives sont-elles satisfaisantes ?

Graphique 9 : Baisse de rendements dans vos principales activités économiques, ces dernières années

Graphique 10 : Répartition des constatations sur la baisse de rendements dans vos principales activités économiques, ces dernières années selon le sexe

Graphique 11 : Les coûts des facteurs de production ont-ils augmenté/baissé dans le secteur primaire de la zone selon le sexe

Graphique 12 : Quels sont les effets de ces produits chimiques sur l'environnement ?

Graphique 13 : Implication des femmes et des personnes vulnérables à la participation aux instances de prise de décision relative à la santé environnementale dans la commune selon le sexe

RESUME EXECUTIF

L'objectif principal de ce présent rapport est d'établir un état des lieux basé sur la collecte des informations sur le genre et des données ventilées par sexe du système de gestion des déchets pour mieux comprendre les implications de genre liées aux rejets de POPNI dans les communes Dalifort-Foirail et de Hann/ Bel-Air, tout en proposant une stratégie opérationnelle qui va aboutir à une amélioration des conditions de vie respectant l'équité de genre.

Les approches quantitative et qualitative ont été combinées. Trois techniques de collecte de données ont été utilisées : la revue documentaire, le questionnaire et l'entretien (individuel et collectif). 378 ménages ont été touchés dans les communes de Dalifort-Foirail et de Hann /Bel-Air. La collecte des données quantitative et qualitative s'est déroulée dans la période du 15 novembre au 15 décembre 2022.

L'analyse de la législation nationale et les différentes conventions liées au genre a montré que le Sénégal a signé différentes conventions internationales et régionales (CEDEF, Protocole Maputo, Déclaration Universelle des Droits de l'Homme) mais également dispose d'un cadre réglementaire et politique sensible au genre à travers la constitution, la SNEEG, l'Elaboration d'un document budgétaire genre, PSE, le Décret N° 2017 313 du 15 février 2017 intégrant les cellules genre au sein des Secrétariats généraux des ministères. Toutefois les codes de l'assainissement, de l'urbanisme, de l'hygiène restent muets sur les questions de genre. Pourtant le Sénégal a adhéré aux conventions de Stockholm, de Bâle, de Rotterdam, Minamata, et certaines d'entre elles tentent de prendre en compte les associations féminines ainsi que les organisations œuvrant dans le domaine de la santé des enfants.

Au Sénégal, il existe différents dispositifs ainsi que des acteurs (trices) travaillant pour la gestion des déchets. Au niveau des communes de Dalifort-Foirail et de Hann /Bel-Air, la gestion se fait par l'UCG qui s'occupe du ramassage des ordures.

Les individus susceptibles d'être plus exposés/affectés

Les enfants sont en première position avec 35,1%, s'en suivent les personnes âgées, les personnes souffrant de maladies chroniques et enfin les femmes enceintes.

Cependant, dans les communes, l'on note la faible connaissance des commissions chargées de la gestion de l'environnement.

Il n'y a pas d'associations et spécifiquement celles portées par les femmes ayant pour mission la gestion de déchets au sein des communes. Alors que les femmes sont plus exposées que les hommes en matière de gestion des déchets au sein du ménage.

Dans certaines entreprises, il y a des stockages de contenants, qui peuvent être source de POPNI. L'amassage de déchets en plein air est aussi une limite à cette gestion.

43,7% d'enquêtés disent ne pas être en contact direct avec des produits chimiques ou déchets.

En ce qui concerne le contact des produits dangereux suivant le genre, les hommes se disent être plus en contact que les femmes, soit 63,7% contre 36,3%.

Certaines activités économiques sont affectées à hauteur de 31%, comme l'élevage, la pêche, l'agriculture, etc. Les ressources qui sont le plus touchées selon les personnes interrogées sont les ressources halieutiques, alimentaires, les sols cultivables ainsi que l'ensemble des végétaux et animaux.

En termes d'initiatives locales ayant en particulier des potentialités de valorisation des déchets solides, l'on note que seuls 17,2% de personnes initient des actions de valorisation des déchets solides.

Les personnes les plus vulnérables, les plus exposées face aux POP

D'emblée, il est important de préciser que les populations des communes cibles sont exposées aux rejets de POPNI. Si les déchets sont entassés dans un seul lieu et que les camions de ramassage ne viennent pas, les populations sont obligées d'enterrer les ordures au niveau des plages ou elles les brûlent.

Le dépannage électronique au niveau communautaire, un métier à haut risque

Les travailleurs dans ce secteur de dépannage sont exposés notamment aux risques chimiques dans la réparation des appareils électroniques, mais aussi aux risques des rayonnements. C'est un secteur à forte dominance masculine mais vu que c'est installé dans les domiciles, les risques chimiques affectent fortement les membres du ménage notamment les femmes enceintes et les enfants.

Les problèmes de santé les plus observés auprès des populations

Les maladies pulmonaires sont très présentes dans les populations cibles. Les maladies infectieuses et pulmonaires/respiratoires représentent respectivement 37,8% et 34,7%. L'impact principal des POPNI sur les ménages reste les problèmes de santé. En effet, les problèmes de santé, les maladies respiratoires, le cancer, les maladies cardiovasculaires représentent 81% des réponses. Les maladies respiratoires sont plus dominantes à Hann/Bel-Air, soit 66,7% contre 33% pour la commune de Dalifort-Foirail. Situation contraire pour les maladies cardiovasculaires, où nous avons 33% pour Hann /Bel -Air et 66,7% pour Dalifort-Foirail. 62,4% des enquêtés affirment que les maladies identifiées sont observées durant toute l'année contre 29,6%. Et 54% de ces maladies restent aiguës et chroniques. L'existence de lien entre les POP et les maladies existantes dans ces communes cibles a été affirmée par le personnel de santé. Cependant, 49% des personnes enquêtées affirment qu'aucune initiative n'est prise pour réduire la vulnérabilité, soit respectivement 47,6% pour les hommes et 52,4% pour les femmes. 54% de femmes contre 45,9% d'hommes ignorent des initiatives qui pourraient aider à réduire l'exposition aux différents risques.

Les ressources halieutiques, alimentaires, les sols cultivables et les végétaux/animaux sont affectées respectivement à hauteur de 23,7%, 19,5%, 19,5% et 19%. L'analyse genre montre que les hommes avancent la diminution des pluies comme principale ressource affectée, contrairement aux femmes qui ignorent à hauteur de 96% des ressources affectées. La vulnérabilité du secteur agricole est liée au fait que plus de 90% des cultures sont pluviales.

L'analyse genre des effets des produits chimiques sur l'environnement montre que le niveau de conscience des questions environnementales est plus important chez les hommes que les femmes. Sur les principaux effets identifiés à savoir la pollution de l'air, de l'eau, l'altération des sols, la dégradation l'environnement, etc. les hommes se prononcent à hauteur de 50% à 70% des effets contrairement aux femmes. Malgré l'existence de commissions de l'environnement dans les communes cibles, toutefois, ces dernières ne sont pas fonctionnelles.

50,5% des répondants affirment que les femmes et les personnes vulnérables ne sont pas impliquées dans la participation aux instances de prise de décision relative à la santé environnementale dans les communes cibles.

Les campagnes de sensibilisation restent les principales mesures qui devront être prises afin de réduire les risques et mieux prévenir les effets néfastes des rejets de POPNI.

I. Introduction

L'implication des hommes et des femmes dans le processus de développement économique a une grande incidence sur l'amélioration des conditions socioéconomiques des populations tant au niveau macro qu'au niveau micro. Cependant, les inégalités entre les femmes et les hommes touchent tous les secteurs et les niveaux, que ce soit dans l'accès aux ressources, aux informations, aux services, à l'espace public, aux opportunités et à la prise de décision. Ces inégalités façonnent les rôles distincts assignés aux femmes et aux hommes, qui sont amenés à évoluer dans le temps, et dont l'analyse est couverte par le concept de « genre ».

Pourtant diverses initiatives ont été prises au niveau international pour réduire les inégalités de genre. A titre d'exemple, les instruments adoptés à l'échelle internationale et africaine comme la Convention pour l'Élimination de toutes Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF) de 1979 ; la Convention de Stockholm sur les Polluants Organiques Persistants (POP) ; la Déclaration et le Programme d'action de Beijing issus de la Quatrième Conférence mondiale sur les Droits des Femmes de 1995 ainsi que le Protocole à la Charte Africaine des droits de l'Homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique de 2003 (communément appelé Protocole de Maputo) ; la Déclaration Solennelle des Chefs d'État et de Gouvernements sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique de 2004 ; l'Acte Additionnel pour l'Égalité des Droits entre les Hommes et les Femmes pour un Développement Durable dans l'espace de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) de 2015 servent aussi de référentiels dans le domaine.

Par ailleurs, le Sénégal, est partie prenante du Programme et des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et a adopté dans ce sillage la Stratégie Nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre (SNEEG) qui couvre la période de 2016-2026, dont la deuxième phase (SNEEG II) est aujourd'hui le document de référence nationale en matière de politique d'égalité Homme-Femme. La SNEEG II a été arrimée au Plan Sénégal Émergent (PSE) dans lequel le Genre a été érigé comme critère d'éligibilité des projets phares de son plan d'action prioritaire.

En dépit de toutes ces initiatives, les données issues d'une enquête de *Equal Measures 2030* « Bending the Curve Towards Gender Equality by 2030 » (Fléchir la courbe en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes d'ici 2030) souligne qu'« Au rythme où vont les choses, en 2030, plus de 2,1 milliards de femmes et de filles vivront dans des pays qui n'auront atteint aucun des objectifs clés de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les femmes et les hommes sont affectés de différentes manières et par différentes voies par les produits chimiques. Ils ont des expériences différentes en matière de gestion des sources d'exposition et des priorités, des responsabilités et des besoins différents en matière de réduction des produits chimiques toxiques et des déchets.

Accordant une place fondamentale à l'égalité de genre, le Sénégal a pris la décision d'intégrer la dimension genre dans toutes les politiques publiques sectorielles et dans leur mise en œuvre. C'est dans cette perspective que le Gouvernement du Sénégal a mis en place un ensemble de textes législatifs visant l'égalité entre les femmes et les hommes comme : l'article 7 de la Constitution qui stipule : « tous les êtres humains

égaux devant la loi. Les hommes et les femmes sont égaux en droits » ; la loi n° 2010-11 du 28 mai 2010 instituant la parité absolue entre les femmes et les hommes dans les instances électives et semi-électives.

L'intégration de la dimension de genre dans les projets sur les produits chimiques et les déchets est une stratégie relativement nouvelle. Elle vise à faire en sorte que les opinions et les préoccupations des femmes et des hommes sur les produits chimiques toxiques fassent partie intégrante de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des politiques et programmes relatifs aux produits chimiques et aux déchets, de sorte que les femmes et les hommes puissent bénéficier de manière égale des résultats, en vue de parvenir de manière équitable entre les sexes dans la gestion rationnelle des produits chimiques (PNUD, 2017).

Ainsi dans cette optique de gestion rationnelle des produits chimiques à travers son plan de mise en œuvre des Conventions de Stockholm et de Minamata, le Sénégal a bénéficié du projet de Gestion de la Santé environnementale et de la Pollution en Afrique (PGSENPA), financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) à travers la Banque mondiale pour réduire les polluants qui seraient issus de l'activité de gestion des déchets. En effet, ce projet dont l'objectif est de réduire les risques sur la santé et à l'environnement en diminuant les rejets des Polluants Organiques Persistants non intentionnels (POPNI) et d'autres produits chimiques toxiques, et d'établir une gestion écologiquement rationnelle des déchets urbains, intervient dans les communes de Dalifort-Foirail et de Hann/ Bel-Air.

De ce fait, pour l'atteinte de cet objectif et conscient du rôle particulièrement important que jouent les femmes dans l'adoption des modes de consommation et de production, ainsi que dans la gestion des déchets municipaux, le PGSENPA envisage l'intégration de la dimension genre de manière transversale à toutes les étapes du processus de mise en œuvre des activités. Cependant, il faut reconnaître que la participation des femmes à la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques environnementales et particulièrement du système de gestion des déchets municipaux, reste limitée.

Etant donné que l'intégration de la dimension de genre dans les projets sur les produits chimiques et les déchets est une stratégie relativement nouvelle, l'établissement d'une situation de référence sur le genre en relation avec les POPNI dans les zones d'intervention du projet est d'une importance capitale pour donner aux femmes les moyens de jouer un rôle actif en tant qu'agents de changement.

Ce rapport s'articule autour des points suivants :

- A. Analyse de la législation nationale et les différentes conventions liées au genre ;
- B. Profil du Ménage des communes cibles ;
- C. Système de gestion de déchets et produits chimiques et niveau d'implication des femmes dans le processus et d'exposition des femmes, des enfants et personnes vulnérables aux rejets de POPNI ;
- D. Niveau d'exposition aux déchets municipaux et produits chimiques ;
- E. Initiatives locales ayant en particulier des potentialités de valorisation des déchets solides comme activités sexospécifiques pour une augmentation de revenus des femmes ;
- F. Risques liés aux groupes vulnérables ;

- G. Mesures pour renforcer la participation des femmes et des personnes vulnérables aux instances de prise de décision relative à la santé environnementale dans les communes de Dalifort-Foirail et de Hann /Bel-Air ;
- H. Indicateurs quantitatifs et qualitatifs spécifiques au genre pour faciliter le suivi et l'évaluation du projet ;
- I. Thématiques pour une campagne de sensibilisation spécifique au genre pour les parties prenantes du projet ;
- J. Plan d'actions de prise en compte du genre avec des activités budgétisées et des résultats permettant de relever les défis identifiés dans le domaine.

II. Objectifs de la situation de référence

L'objectif principal de la mission est d'établir un état des lieux basé sur la collecte des informations sur le genre et des données ventilées par sexe du système de gestion des déchets pour mieux comprendre les implications de genre liées aux rejets de POPNI dans les communes Dalifort-Foirail et de Hann /Bel-Air, tout en proposant une stratégie opérationnelle qui va aboutir à une amélioration des conditions de vie respectant l'équité de genre. Spécifiquement, il s'agit de :

- Analyser la législation nationale et les différentes conventions liées au genre ;
- Déterminer les considérations de genre pertinentes pour le PGSENPA en relation avec son objectif, sa zone d'intervention, ses parties prenantes et ses activités prévues, entre autres ;
- Recueillir des informations de base sur le genre et des données ventilées par sexe dans les communes de Dalifort-Foirail et Hann /Bel-Air pour les secteurs en relation avec la gestion des déchets (industrie et unité de fabrication, agriculture urbaine, commerce formel et informel, le transport, la pêche et la transformation des produits halieutiques etc. ;
- Faire une analyse du système de gestion de déchets et produits chimiques au niveau du ménage et des unités de production et apprécier le niveau d'implication et d'exposition des femmes, des enfants et personnes vulnérables aux rejets de POPNI ;
- Evaluer le niveau de sensibilité des femmes et des personnes vulnérables de l'impact des POP et POPNI sur la santé en corrélation avec les facteurs socio-économiques clés tels que l'âge, le niveau de revenus et d'alphabétisation etc. dans les communes de Dalifort-Foirail et de Hann Bel-Air ;
- Identifier des initiatives locales ayant en particulier des potentialités de valorisation des déchets solides comme activités sexospécifiques pour une augmentation de revenus des femmes ;
- Identifier les sources et degrés d'exposition des femmes, des enfants et des personnes vulnérables aux rejets de POPNI pour promouvoir l'utilisation de mesure de protection dans les deux communes ;
- Évaluer les mesures de réduction des risques dans le projet afin de mieux prévenir les effets néfastes des rejets de POPNI sur la santé des femmes, des enfants et des personnes vulnérables ;
- Évaluer et proposer des mesures pour renforcer la participation des femmes et des personnes vulnérables aux instances de prise de décision relative à la santé environnementale dans les communes de Dalifort-Foirail et de Hann /Bel-Air ;
- Développer des indicateurs quantitatifs et qualitatifs spécifiques au genre pour faciliter le suivi et l'évaluation du projet ;

- Élaborer un Plan d'actions de prise en compte du genre avec des activités budgétisées et des résultats permettant de relever les défis identifiés dans le domaine ;
- Proposer des thématiques pour une campagne de sensibilisation spécifique au genre pour les parties prenantes du projet.

III. Aspects méthodologiques

La mission principale consiste à faire un diagnostic exhaustif du milieu basé sur la collecte d'informations sur le genre et des données ventilées par sexe du système de gestion des déchets pour mieux comprendre les implications de genre liées aux POPNI et aux déchets dans les communes de Dalifort-Foirail et de Hann/ Bel-Air, tout en proposant un plan stratégique et opérationnel d'intégration de la dimension genre qui va aboutir à une amélioration des conditions de vie respectant l'équité de genre.

3.1 Réunions de cadrage

Il s'est agi pour la consultante principale de prendre contact avec l'équipe de coordination de l'étude, afin d'harmoniser leur compréhension de la mission et de s'accorder sur le calendrier d'exécution. En outre, ces réunions ont permis à cette étape de clarifier les orientations méthodologiques.

3.2. Méthodes et Techniques de collecte des données

Dans cette étude, les approches quantitative et qualitative ont été combinées. Trois techniques de collecte de données ont été utilisées : la revue documentaire, le questionnaire et l'entretien (individuel et collectif).

○ La recherche documentaire

L'équipe du projet a fourni à la consultante les documents de référence (données disponibles, rapports de projet, etc.) pour la préparation de la phase de collecte de données grâce aux informations détaillées sur les domaines prioritaires d'intervention. La consultante s'est servi de cette revue documentaire sur les effets néfastes des rejets de POPNI.

Il a été procédé à la revue des documents de référence portant sur l'analyse de la législation nationale et des différentes conventions liées au genre. Ces éléments incluent les textes organiques, les documents de politique.

○ L'approche quantitative : le questionnaire

Le diagnostic s'est basé sur la collecte et l'analyse des informations sur la détermination des considérations de genre pertinentes pour le PGSENP en relation avec son objectif, sa zone d'intervention, ses parties prenantes et ses activités programmées entre autres.

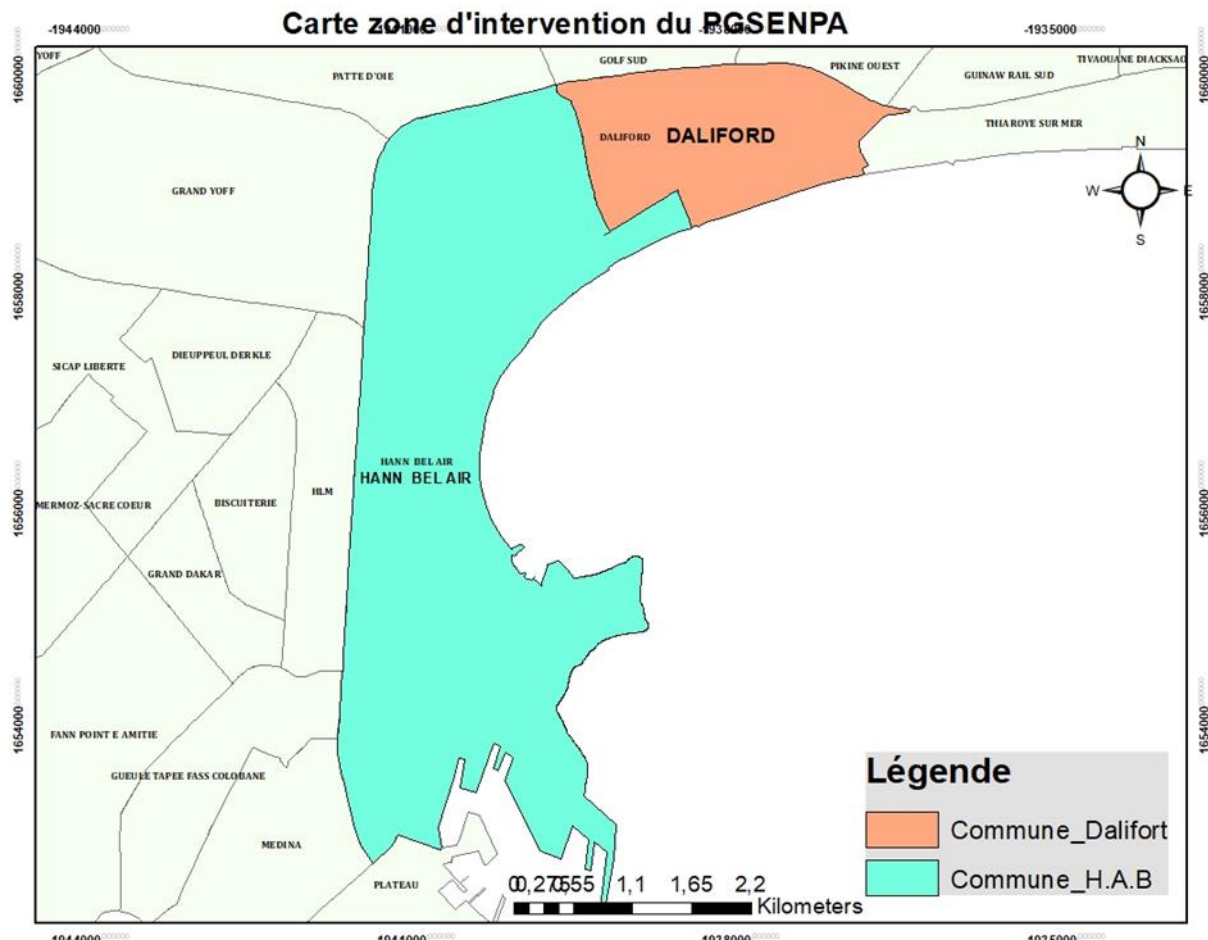
Il a été prévu le recueil des informations de base sur le genre et des données ventilées par sexe dans les communes de Dalifort-Foirail et Hann /Bel-Air pour les secteurs en relation avec la gestion des déchets (industrie et unité de fabrication, agriculture

urbaine, commerce formel et informel, le transport, la pêche et la transformation des produits halieutiques etc.

Un questionnaire ménage est ciblé et a été largement diffusé auprès des communautés (femmes, des enfants et personnes vulnérables) dans les communes de Dalifort foirail et Hann Bel-Air.

IV. Envergure de la mission

Elle couvre les communes de Dalifort-Foirail et de Hann /Bel-Air.



4.1. Procédé d'échantillonnage

Un échantillonnage représentatif a été effectué à partir du profil pour chacune des modalités de collecte de donnée retenues, de sorte que la population touchée à travers les méthodes d'investigation puisse valablement permettre de faire des inférences.

4.1.1 Échantillonnage

L'étude quantitative a visé les populations des communes de Dalifort-Foirail et de Hann /Bel-Air. L'approche méthodologique du sondage à plusieurs degrés combinés à une répartition proportionnelle des quartiers et égalitaire des ménages a été utilisée.

Cette approche présente l'avantage de réduire le temps et les coûts associés à la mise à jour de la base de sondage.

Ces deux communes se situant dans les départements de Dakar et de Pikine nous donnent une base de sondage composée de dix-huit- mille- deux -cent -dix ménages (18210) répartis dans quarante-six (46) quartiers (RGPHAE-2013).

En prenant en compte plusieurs facteurs (budget ; durée ; enquête qualitative), un échantillon de vingt et un (21) quartiers a été dressé avant de préciser celui des ménages.

Un tirage proportionnel à la taille des quartiers par commune est réalisé au premier degré et au deuxième degré on réalise un sondage aléatoire simple avec répartition égalitaire des ménages.

La taille des ménages à enquêter en découlant est de 378 ménages.

L'échantillon est calculé avec la formule suivante :

$$n = z^2 \times p (1 - p) / m^2$$

n= ménages

z (niveau de confiance) = 95%

m (marge d'erreur)= 5%

Tableau 1: Quartiers tirés

Département	Commune	Quartiers-Villages	Nombre de ménages
Pikine	Dalifort	Cite Belvedere I	18
Pikine	Dalifort	Cite Hacienda	18
Pikine	Dalifort	Cite Marine III	18
Pikine	Dalifort	Cite Municipalité (Mairie)	18
Pikine	Dalifort	Dalifort Rue 10	18
Pikine	Dalifort-Foirail	Darou Salam	18
Pikine	Dalifort	Touba SERAS	18
Dakar	Hann/ Bel Air	Cite Elisabeth Diouf	18
Dakar	Hann/ Bel- Air	Cite Belle Vue	18
Dakar	Hann/ Bel Air	Cite Marinas	18
Dakar	Hann/ Bel Air	Cite Scat Urbam Mariste I	18
Dakar	Hann/ Bel Air	Cite Some/Potou	18
Dakar	Hann/ Bel Air	Darou Salam	18
Dakar	Hann/ Bel Air	Ford B	18
Dakar	Hann/ Bel Air	Hann Marigot I	18
Dakar	Hann/ Bel Air	Hann Mariste	18
Dakar	Hann/ Bel Air	Hann Montagne V	18
Dakar	Hann/ Bel Air	Hann Village	18
Dakar	Hann/ Bel Air	Hann Yene	18
Dakar	Hann/ Bel Air	Lebougui (Hann Peche)	18
Dakar	Hann/ Bel Air	Zone Industrielle	18

4.2. L'approche qualitative

a. L'entretien semi-structuré

Un entretien semi-structuré a été mené afin d'approfondir les réponses avancées dans le questionnaire. Le guide d'entretien a été soumis aux acteurs institutionnels (Services déconcentrés, équipe du projet, industries, autorités locales, etc.)

b. L'entretien collectif (Focus Group)

Le focus group s'est fait auprès des femmes, des enfants et personnes vulnérables aux rejets de POPNI en vue de confirmer et d'infirmer les données du questionnaire. L'ensemble des questions à apprécier relativement à la sensibilité genre à savoir :

- L'évaluation du niveau de sensibilité des femmes et des personnes vulnérables de l'impact des POP et POPNI sur la santé en corrélation avec les facteurs socio-économiques clés tels que l'âge, le niveau de revenus et d'alphabétisation etc. dans les communes de Dalifort-Foirail et de Hann /Bel-Air ;
- L'identification des initiatives locales ayant en particulier des potentialités de valorisation des déchets solides comme activités sexospécifiques pour une augmentation de revenus des femmes ;
- L'identification des sources et degrés d'exposition des femmes, des enfants et des personnes vulnérables aux rejets de POPNI pour promouvoir l'utilisation de mesures de protection dans les deux communes ;
- L'évaluation des mesures de réduction des risques dans le projet afin de mieux prévenir les effets néfastes des rejets de POPNI sur la santé des femmes, des enfants et des personnes vulnérables ;
- L'évaluation et proposition des mesures pour renforcer la participation des femmes et des personnes vulnérables aux instances de prise de décision relative à la santé environnementale dans les communes de Dalifort-Foirail et de Hann/ Bel-Air.

c. La Sélection et formation des enquêteurs/trices

- Sélection des enquêteurs/trices

Les enquêteurs/trices ont été sélectionnés par la Consultante. Le processus de sélection s'est basé sur des critères d'efficacité alliant les aptitudes à faire le terrain, l'expérience et les capacités d'adaptation des candidats.

- Formation des enquêteurs/trices

Les enquêteurs/trices sélectionnés ont été formés. La formation comprend une initiation aux techniques de collecte de données, un tour d'horizon des principaux termes employés dans le questionnaire et des simulations pour le remplissage du questionnaire. La formation a insisté sur le dispositif mis en place pour maximiser la qualité des données à recueillir et la compréhension de l'objet de l'étude, la maîtrise des outils de collecte de données, les modalités de prise de notes et d'enregistrement audio partiel au besoin.

Les fichiers audio enregistrés lors des entretiens ont été transcrits par une équipe.

Les réponses et informations fournies par les bénéficiaires et autres répondants ont été reportés fidèlement.

d. Le pré-test des outils de collecte de données

Les outils de recueil des données ont été testés après la formation des enquêteurs/trices. Ce travail préliminaire a permis de réduire les biais pouvant provenir des personnes interrogées et des enquêteurs/trices durant l'enquête proprement dite. La collecte des données quantitative et qualitative s'est déroulée dans la période du 15 novembre au 15 décembre 2022.

e. Les techniques d'analyse des données

Principalement, deux logiciels d'analyse des données ont été mobilisés. Le SPSS a été utilisé pour le traitement des données quantitatives. Quant au traitement des données qualitatives, nous avons eu recours au logiciel NVIVO (version 10). Le dernier nous a permis d'encoder l'ensemble des thématiques abordées au cours des entretiens, de les évaluer et de les systématiser pour en faire une analyse approfondie.

f. Production du rapport

Un rapport provisoire a été élaboré et soumis à l'équipe du projet. Ce rapport a fourni la synthèse des premiers résultats et observations de terrain, il intègre les réponses aux questions clés soulevées dans la note méthodologique. La consultante a procédé à la restitution des résultats à l'équipe de coordination. Après intégration des commentaires, le rapport final a été consolidé et déposé après l'atelier de validation de même qu'un plan stratégique et opérationnel.

g. Les Livrables

La consultante a transmis à l'UGP les documents suivants :

- Une note méthodologique de l'étude à envoyer 15 jours après réception de l'ordre de service ;
- Une version provisoire du rapport d'étude de l'état des lieux sur le genre incluant une proposition de plan stratégique et opérationnel d'intégration de la dimension genre dans les activités du projet à envoyer 45 jours après l'ordre de service ;
- Les fiches de collecte des données, d'entretien et la liste de personnes rencontrées ;
- Un rapport définitif de l'état des lieux sur le genre incluant une proposition de plan stratégique et opérationnel d'intégration de la dimension genre dans les activités du projet, à envoyer 15 jours après validation du rapport provisoire en tenant compte des observations du comité technique.

v. Déroulement du processus

5.1. Principales étapes d'exécution de la mission

La réalisation de la mission a été menée suivant une démarche articulée autour des étapes ci-après :

- Etape 1** **Rencontres avec les commanditaires** : cadrage de la mission et recueil des attentes.
- Etape 2** **Activités préparatoires** :
- Élaboration et finalisation des supports incluant le répertoire des documents à collecter, questionnaires, grilles d'entretien ;
 - Production du rapport de démarrage ;
 - Organisation logistique et pédagogique de l'atelier de démarrage et de méthodologie.
- Etape 3** **Atelier de partage et de validation du rapport de démarrage**
Etape 4 **Revue documentaire**
Etape 5 **Collecte et Exploitation globale des données collectées**
- Administration du questionnaire
 - Entrevues individuelles et de groupe
 - Mise en commun des données collectées
 - Appréciation des données collectées
 - Analyse d'ensemble des données
- Etape 6** **Production et partage du rapport provisoire de Diagnostic et du Plan stratégique et opérationnel d'intégration de la dimension genre dans les activités du projet**
- Soumission et validation rapport provisoire
 - Recueil des commentaires
 - Intégration des commentaires
 - Finalisation du rapport de la mission
- Etape 7** **Atelier de validation et soumission du rapport final et du Plan stratégique et opérationnel d'intégration du genre**

5.2. Calendrier d'exécution de la mission

Sur la base de la méthodologie détaillée, développée ci-dessus, la mission dans son ensemble s'est faite sur soixante (60) **jours ouvrables, soit une durée de deux (2) mois calendaire.**

Tableau 2 : Calendrier d'exécution de la mission

PERIODE	Mois 1				Mois 2			
	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8
ACTIVITES								
1. Activités préparatoires, production et validation du rapport de démarrage de la mission								
2. Revue documentaire								
3. Collecte et Exploitation des données								
4. Rédaction et soumission du rapport provisoire								
5. Partage et de validation du rapport provisoire								

**Genre en relation avec les Polluants
organiques persistants non intentionnels
(POPNI) dans les communes de Dalifort-
Foirail et Hann/ Bel-Air**

A. La législation nationale et les différentes conventions liées au genre

Le genre a relativement bien évolué au Sénégal, malgré la persistance de contraintes liées à la satisfaction des droits, des devoirs et d'autonomisation sociale et économique des femmes et des groupes vulnérables (Hommes/Femmes). L'on note entre autres :

- La Signature de conventions (**ODD, Protocole Maputo, Déclaration Universelle des Droits de l'Homme**)
- **la Constitution** qui affirme le principe d'équité et d'égalité des genres et l'interdiction de toute discrimination fondée sur le sexe
- Adoptions de loi (loi sur la parité)
- **La Stratégie nationale de l'Equité et l'Egalité de Genre (SNEEG)** en 2005 actualisée en 2016
- l'Elaboration d'un **document budgétaire genre** qui accompagne la loi de finances
- **l'Institutionnalisation du genre au niveau national**. Des cellules genres sont créées dans l'ensemble des départements ministériels (Environnement, Santé, Gouvernance locale, Urbanisme et Habitat, etc.)
- **Le Décret N° 2017 313 du 15 février 2017** intégrant les cellules genre au sein des Secrétariats généraux des ministères.

Le Sénégal a signé différentes conventions internationales et régionales comme la **Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes (CEDEF)**, le protocole à la charte africaine des droits de l'homme du 11 juillet 2003, **le protocole de Maputo**¹, acte additionnel relatif à l'égalité de droits entre les femmes et les hommes pour le développement durable dans l'espace CEDEAO, la Déclaration solennelle en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes², les **Objectifs de Développement durable (ODD)**³, etc.

Le Sénégal a mis en place une politique genre à savoir la Stratégie nationale pour l'Equité et l'Egalité de Genre (SNEEG). Cette stratégie reste le cadre global de référence qui clarifie la vision du pays en matière de genre et définit les actions visant à intégrer progressivement et efficacement les questions de genre dans les priorités de développement. [...] ⁴». Les orientations de la SNEEG trouvent leur fondement dans les axes du **Plan Sénégal Emergent (PSE)**. En effet, la prise en compte des questions de genre constitue un enjeu majeur dans la mise en œuvre du PSE. En effet, le PSE met l'accent sur l'élimination de la discrimination, la réduction des inégalités et des violences basées sur le genre (VBG) afin de réduire la pauvreté et d'atteindre le développement humain durable. ⁵»

Pour une mise en place d'un cadre juridique rénové pour une bonne gestion de l'environnement, l'on note **le Code de l'Environnement** du 15 janvier 2001, qui régleme les installations classées, traite de la pollution des eaux, de la pollution sonore, de la pollution de l'air et des odeurs incommodes. Ainsi, ce Code adopte

1 Protocole à la charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique

2 [Microsoft Word - Outcome Document -amended-Fin.French.doc \(un.org\)](#), page 2

3 [Gros plan : Les femmes et les Objectifs de développement durable \(ODD\) : ODD 5 : Égalité entre les sexes | ONU Femmes \(unwomen.org\)](#), consulté le 09/12/2022

4 Ibid

5 [PASNEEG | Ministère de la Femme, de la Famille et du Genre](#), consulté le 11/12/2022

les nouveaux instruments de planification stratégique que sont : le Plan National d'Actions pour l'Environnement (PNAE), le Plan d'Actions national de Lutte Contre la Désertification (PAN/LCD), le Plan d'Actions forestier du Sénégal (PAFS), la Stratégie nationale de mise en œuvre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, le Programme d'actions sur la Diversité biologique, le Plan d'Actions pour la protection de la Couche d'Ozone, le Plan de gestion de déchets dangereux ; l'importance des études d'impact comme éléments du processus des décisions environnementales; la conformité du droit national aux conventions internationales signées et ratifiées par le Sénégal; la prise en compte de certains principes importants en matière de protection de l'environnement (développement durable, conservation, utilisation durable).

Le Code assure à l'individu le droit à un environnement sain dans les conditions définies par les textes internationaux. Toutefois, le code de l'environnement reste muet sur l'obligation d'une prise en compte des besoins spécifiques en matière de protection de l'environnement, tel que stipulé par les orientations du PSE et de la SNEEG (2016-2026).

(...) Une fois que vous signez, vous êtes contraint de respecter les obligations de la convention dans votre pays. Pour le respecter, vous devez transposer cette réglementation au niveau de la loi nationale. Le Sénégal a ratifié toutes ces conventions, cependant, il y en a quelques qui sont transposées en lois nationales. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'il y a le code de l'environnement qui est la première réglementation du pays. Certes ce code de l'environnement n'avait pas pris en compte certains aspects qui sont aujourd'hui nouveaux mais avec des décrets et des lois, on essaye de les transposer. En guise d'exemple dans la mise en œuvre de la convention de Stockholm, le fait de faire un plan national de mise en œuvre c'est pour essayer de s'acquitter des obligations de la convention à travers des lois, décrets. Ainsi, chaque pays doit faire un plan de mise en œuvre de ces conventions. Le dernier plan pour la convention de Stockholm date de 2016. Pour les POPNI on a également le plan d'actions pour la gestion des POP en 2002 et un autre plan d'actions en 2016. On a fait même des mises en jour régulièrement. ⁶

LOI n° 2009-24 du 8 juillet 2009 portant Code de l'Assainissement⁷. Du point de vue législatif, la question de l'assainissement au Sénégal est traitée jusqu'à présent dans divers codes (code de l'eau, code de l'hygiène, code de l'environnement, code de l'urbanisme, code de la construction). Il s'agit dans cette loi de définir un code unique et harmonisé de l'assainissement, ce qui permettra notamment l'accès de tous à la règle de droit en matière l'assainissement au Sénégal. La loi portant organisation du service public de l'eau et de l'assainissement collectif, adoptée en 2008 a défini les grands principes de l'organisation de l'assainissement.

Le présent Code tient compte, d'une part, des conclusions de toutes les études relatives au secteur, et, d'autre part, des conventions internationales ainsi que des expériences pertinentes d'autres pays.

Toutefois, ce code reste neutre en matière de genre même si l'on sait que la pollution est toute contamination ou modification directe ou indirecte de l'environnement provoquée par tout autre acte susceptible soit d'affecter défavorablement une utilisation du milieu profitable à l'homme, soit de provoquer ou risquer de provoquer

6 Propos F. B., responsable du bureau de transfert de technologies au niveau du centre régional des conventions de Bart et de Stockholm pour les pays francophones.

7 https://www.sante.gouv.sn/sites/default/files/3.%20Code_assainissement.pdf

une situation préjudiciable à la santé, à la sécurité, au bien-être de l'homme, à la faune, à la flore, à l'atmosphère, aux eaux et aux biens individuels et collectifs.

Loi n° 2008-43 du 20 août 2008 portant Code de l'Urbanisme.⁸ La loi n° 96-07 du 22 mars 1996 portant transfert de compétences aux régions, communes et communautés rurales a consacré en matière d'urbanisme le transfert de certaines compétences qui relevaient de l'Etat aux collectivités locales. Le présent projet de loi a pour objet, entre autres, d'harmoniser certaines dispositions de la loi n° 88-05 du 20 juin 1988 portant Code de l'Urbanisme avec celles de la loi n° 96-07 précitée. Il s'agit notamment de l'approbation des schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme par la région, de l'élaboration des plans directeurs d'urbanisme par la commune ou la communauté territoriale qui ont également l'initiative pour entreprendre des opérations d'urbanisme, telles que la rénovation urbaine, le remembrement urbain, les zones d'aménagement concerté. Ce code n'est pas sensible au genre surtout en ce qui concerne les réserves foncières.⁹

Loi n°83-71 du 5 juillet 1983 portant Code de l'hygiène¹⁰. Ce Code de l'Hygiène du 5 janvier 1983, élaboré par la République du Sénégal, régit l'hygiène individuelle, mais aussi l'hygiène publique et collective, l'assainissement de manière à permettre aux populations de vivre dans un espace favorable à leur épanouissement. Elle est formée par 81 articles répartis en 4 titres, à savoir: règles d'hygiène publique; police de l'hygiène; pénalités; et dispositions finales. Le titre I, relative aux règles d'hygiène publique contient spécifiquement des règles d'hygiène concernant l'eau, des plages, des installations industrielles, les denrées alimentaires et boissons, entre autres. Il contient aussi des règles sur la lutte contre les épidémies et vaccinations et le contrôle sanitaire aux frontières. Le titre II définit des pouvoirs des agents du Service National de l'Hygiène et des mesures de contrôle, surveillance et recherche des infractions d'hygiène.

Même si le code met en exergue la préparation et vente des aliments en établissement plusieurs règles d'hygiène, il reste muet sur les questions de genre. En effet, la vente de produits carnés est soumise à une législation particulière et contrôlée par le Service de l'Inspection vétérinaire. En ce qui concerne les aliments d'origine végétale, la section 2 du chapitre 7 définit plusieurs règles en matière des pesticides, déversements et déchets. Enfin, les sections 5 et suivantes du chapitre 7 établissent des règles pour le transport et la manipulation des aliments¹¹.

L'analyse des trois codes révèle que la prise en compte des besoins spécifiques hommes et femmes n'est pas spécifiée. Pourtant certaines conventions citées ci-dessous tentent d'intégrer la question de genre.

8 <https://www.sec.gouv.sn/sites/default/files/2022-04/Loi%20n%C2%B0%202008-43%20du%2020%20ao%C3%BBt%202008%20portant%20Code%20de%20l%E2%80%99Urbanisme.pdf>

9 <https://www.sec.gouv.sn/sites/default/files/2022-04/Loi%20n%C2%B0%202008-43%20du%2020%20ao%C3%BBt%202008%20portant%20Code%20de%20l%E2%80%99Urbanisme.pdf>

10 <https://inondations-dakar.org/dataset/loi-n-83-71-du-5-juillet-1983-portant-code-de-l-hygiene#:~:text=Ce%20Code%20de%20l'Hygi%C3%A8ne,espace%20favorable%20%C3%A0%20leur%20%C3%A9panouissement.>

11 <https://www.fao.org/faolex/results/details/fr/c/LEX-FAOC197704/>

La Convention de Stockholm sur les Polluants organiques persistants a été adoptée lors d'une Conférence de plénipotentiaires tenue le 22 mai 2001 à Stockholm (Suède). Elle est entrée en vigueur le 17 mai 2004. Cette convention rappelle les dispositions en matière des conventions internationales pertinentes sur l'environnement, en particulier la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international et la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination, y compris les accords régionaux conclus au titre de son article 11.

La ratification de la Convention de Stockholm sur les Polluants organiques persistants a pour objectif de protéger la santé humaine et l'environnement contre les effets des Polluants organiques persistants. Pour préserver la pratique de gestion des Polluants Organiques Persistants, il est nécessaire de mettre fin aux rejets et à l'utilisation des POP; d'appuyer l'adoption progressive des substances de remplacement moins dangereux ; d'éliminer les anciens stocks et équipements contenant des POP ; de protéger la santé des personnes, notamment celles des consommateurs et des travailleurs, ainsi que l'environnement, contre les incidences néfastes des produits chimiques et pesticides dangereux. Même si la prise en compte du genre n'est pas mentionnée dans la convention. Toutefois, il est heureux de constater que dans les plans de mise en œuvre de la convention que les associations féminines ainsi que les organisations œuvrant dans le domaine de la santé des enfants sont impliquées ; de même que dans l'élaboration et l'application de programmes d'éducation et de sensibilisation, les femmes, les enfants et les moins instruits sont considérés comme des cibles prioritaires.

La convention de Bâle¹² sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination est consciente des dommages que les déchets dangereux et d'autres déchets ainsi que les mouvements transfrontières de ces déchets risquent de causer à la santé humaine et à l'environnement.

Elle est convaincue que les Etats devraient prendre les mesures nécessaires pour faire en sorte que la gestion des déchets dangereux et d'autres déchets, y compris leurs mouvements transfrontières et leur élimination, soit compatible avec la protection de la santé humaine et de l'environnement, quel que soit le lieu où ces déchets sont éliminés.

Tenant compte de la Déclaration de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement (Stockholm, 1972), des Lignes directrices et Principes du Caire concernant la gestion écologiquement rationnelle des déchets dangereux, adoptés par le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) par sa décision 14/30 du 17 juin 1987, la convention de Bâle intègre les recommandations du Comité d'experts des Nations Unies en matière de transport des marchandises dangereuses (formulées en 1957 et mises à jour tous les deux ans). Toutefois, cette convention ne se soucie pas des répercussions des déchets dangereux sur la spécificité des personnes (hommes, femmes personnes vulnérables).

12 La présente Convention est ouverte à la signature des Etats, de la Namibie, représentée par le Conseil des Nations Unies pour la Namibie, et des organisations d'intégration politique ou économique à Bâle le 22 mars 1989, au Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse, à Berne, du 23 mars 1989 au 30 juin 1989, et au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York du 1er juillet 1989 au 22 mars 1990. <https://www.basel.int/Portals/4/Basel%20Convention/docs/text/BaselConventionText-f.pdf>

La convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international des Nations Unies **1998**.

La présente Convention a pour but d'encourager le partage des responsabilités et la coopération entre Parties dans le domaine du commerce international de certains produits chimiques dangereux, afin de protéger la santé des personnes et l'environnement contre des dommages éventuels, et afin de contribuer à l'utilisation écologiquement rationnelle de ces produits en facilitant l'échange d'informations sur leurs caractéristiques, en instituant un processus national de prise de décisions applicable à leur importation et à leur exportation et en assurant la communication de ces décisions aux Parties.

Conscientes des incidences néfastes qu'ont sur la santé des personnes et sur l'environnement, certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet du commerce international, cette convention rappelle les dispositions pertinentes de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement ainsi que le chapitre 19 d'Action 21 intitulé "Gestion écologiquement rationnelle des substances chimiques toxiques, y compris la prévention du trafic international illicite des produits toxiques et dangereux ¹³". Cependant, elle ne met pas en exergue la protection spécifique des hommes et des femmes en termes de protection de la santé des personnes ou l'environnement.

La Convention de Minamata est le premier accord environnemental mondial négocié au XXI^e siècle. Il est le fruit d'une approche innovante et globale qui considère le mercure et ses effets de bout en bout, depuis son extraction jusqu'à sa gestion en tant que déchet.

La Convention de Minamata sur le mercure, qui a été adoptée par la Conférence de plénipotentiaires le 10 octobre 2013, au Japon, puis a été ouverte à la signature pendant un an, jusqu'au 9 octobre 2014. Au cours de cette période, elle a été signée par 127 États et par une organisation régionale d'intégration économique, totalisant ainsi 128 signataires.

La Convention de Minamata, qui est entrée en vigueur en août 2017, a pour but de protéger la santé humaine et l'environnement contre les émissions et rejets anthropiques de mercure et de ses composés et prévoit une série de mesures à cette fin. Ces mesures visent à réglementer l'offre et la demande de mercure, notamment en limitant les sources spécifiques de mercure telles que l'extraction primaire, et à réglementer les produits contenant du mercure ajouté et les procédés de fabrication utilisant du mercure ou des composés du mercure, ainsi que l'extraction artisanale et à petite échelle d'or.

Cette convention est consciente des préoccupations en matière de santé, résultant d'une exposition au mercure des populations vulnérables, notamment les femmes, les enfants et, par leur intermédiaire, les générations futures.

La convention de Minamata

(...) Depuis 10 ans, on est dans le Code de l'Environnement ¹⁴ mais la nouvelle mesure n'est pas sortie jusqu'à présent et le Code qu'on a aujourd'hui date de 2001. Je ne commente pas là-dessus mais deux décennies beaucoup de choses peuvent se passer et

¹³ <https://www.un.org/french/millenaire/law/rotterdam.htm>

¹⁴ Le projet de loi portant Code de l'Environnement a été adopté en Conseil des ministres le 29 juin 2022

toutes les conventions n'étaient pas entrées en vigueur : Minamata, Stockholm, Bâle etc. En révisant le Code de l'Environnement, il faut bien viser la mise en œuvre de ces conventions notamment celles de Stockholm et de Minamata¹⁵.
(...) Je pense qu'avec la révision du code l'environnement beaucoup de choses vont changer, notamment celles relatives aux nouvelles conventions et permettre une meilleure prise en charge des conventions ¹⁶

L'application de ces conventions signées nécessite une mise en place d'un mécanisme de contrôle vu que le Sénégal dispose d'un cadre fédérateur des politiques publiques (PSE) et la SNEEG (2016-2026) considérant le genre comme un enjeu transversal mais également un moyen de réduire les inégalités entre les hommes et les femmes.

B. Profil du ménage des communes cibles

Dans le cadre de ce projet portant sur les POP, la commune de Dalifort-Foirail et celle de Hann/ Bel-Air sont les principales zones cibles et concentrent respectivement : 144 et 234 personnes

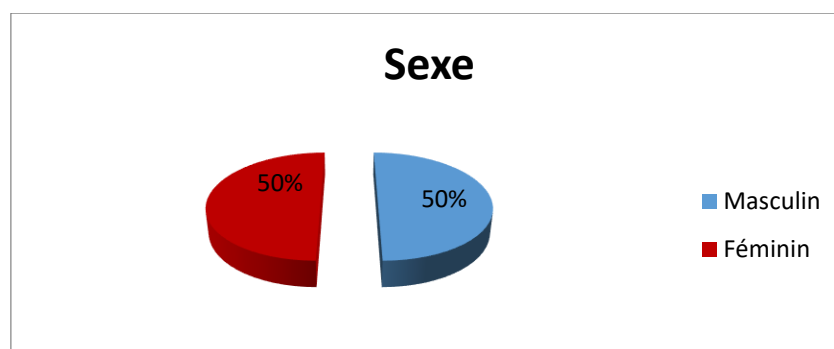
Tableau 3 : Répartition des enquêtés suivant les localités cibles

Localité	Effectifs	Pourcentage
Dalifort-Foirail	144	38,1
Hann Bel-Air	234	61,9
Total	378	100,0

Données enquêtes 2022

Vingt et un (21) quartiers ont été touchés dans les deux communes confondues avec comme objectifs 18 foyers dans chaque quartier, ce qui fait un total de 378 ménages. Le nombre d'hommes et de femmes enquêtés reste le même à savoir 189 de chaque.

Graphique 1 : Répartition des enquêtés suivant le sexe



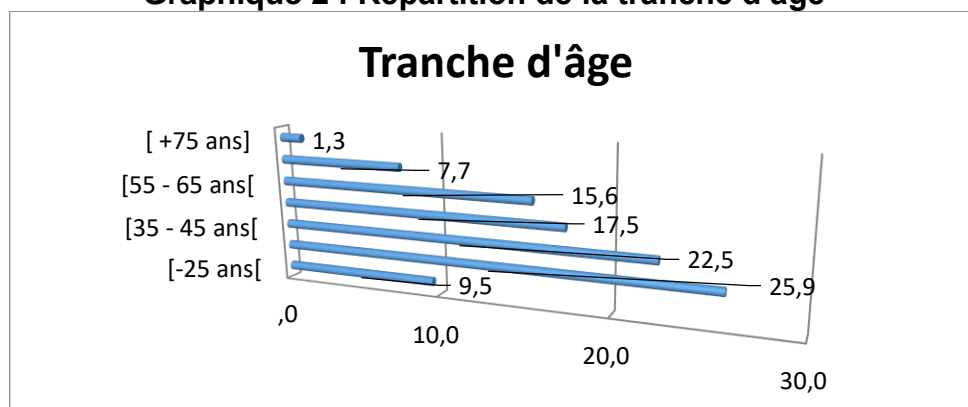
Données enquêtes 2022

15 Propos du président de la commission nationale de la gestion des produits chimiques.

16 Propos F. B., responsable du bureau de transfert de technologies au niveau du centre régional des conventions de Bart et de Stockholm pour les pays francophones.

La moyenne d'âge des enquêtés varie de moins de 25 à plus de 75 ans. Les personnes les plus rencontrées se trouvent dans la tranche d'âge 25- 35 ans, donc de jeunes enquêtés.

Graphique 2 : Répartition de la tranche d'âge



Données enquêtes 2022

Situation matrimoniale des enquêtés

Les personnes mariées monogames sont plus nombreuses avec 58,7%, suivies des célibataires avec 21,2% puis il y a les mariées polygames (8,7%), les veufs/ves (6,3%) et enfin les personnes divorcées avec 5%.

L'analyse genre montre que les femmes se retrouvent plus dans un mariage monogame, qu'elles sont le plus divorcées mais aussi veuves. Tandis que les hommes sont en majorité dans un mariage polygame et parmi eux, les célibataires sont plus nombreux.

Tableau 4 : Situation matrimoniale des enquêtés

Situation matrimoniale	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Célibataire	32,8%	9,5%	21,2%
Marié(e) monogame	54,0%	63,5%	58,7%
Marié(e) polygame	9,5%	7,9%	8,7%
Divorcé(e)	3,2%	6,9%	5,0%
veuf/ve	,5%	12,2%	6,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Données enquêtes 2022

Religion des enquêtés

L'Islam demeure la religion de la majorité, le christianisme suit. Il faut remarquer la présence d'Hindou dans cette zone.

Tableau 5 : Religion des enquêtés

Religion	Effectifs	Pourcentage
Islam	358	94,7
Christianisme	19	5,0
Hindou	1	,3
Total	378	100,0

Données enquêtes 2022

Répartition des Ethnies

Les wolofs dominent les Poulards, Sérères, Diolas, Mandingues, Socés, Soninkés, Bambara, Maures et Manjacks /Mankagnes /Balantes suivent respectivement.

Tableau 6 : Répartition des Ethnies

Ethnie	Effectifs	Pourcentage
Wolof/Lebou	132	34,9
Poular	99	26,2
Sérère	64	16,9
Diola	23	6,1
Mandingue/Socé	13	3,4
Soninké/Sarakholé	6	1,6
Bambara	13	3,4
Maure	9	2,4
Manjack/Mankagne/Balante	10	2,6
Autres ¹⁷	9	2,4
Total	378	100,0

Données enquêtes 2022

Type d'instruction reçu selon le sexe

L'école française reste la plus répandue, soit 71,7%, s'en suit aucun type d'instruction avec 18,3% et la scolarisation arabo-islamique 9,8%.

Les hommes sont plus scolarisés que les femmes en raison des considérations sociologiques et historiques. En effet, avant seuls les hommes étaient scolarisés, les femmes restaient à la maison afin de s'occuper des tâches ménagères, des années plus tard elles vont fréquenter l'école.

Tableau 7 : Répartition du type d'instruction reçu selon le sexe

Quel type d'instruction avez-vous reçu?	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Aucun	10,6%	25,9%	18,3%
Scolarisation française	76,2%	67,2%	71,7%
Scolarisation Arabo-Islamique	13,2%	6,3%	9,8%
Alphabétisation en langues nationales		5%	3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Données enquêtes 2022

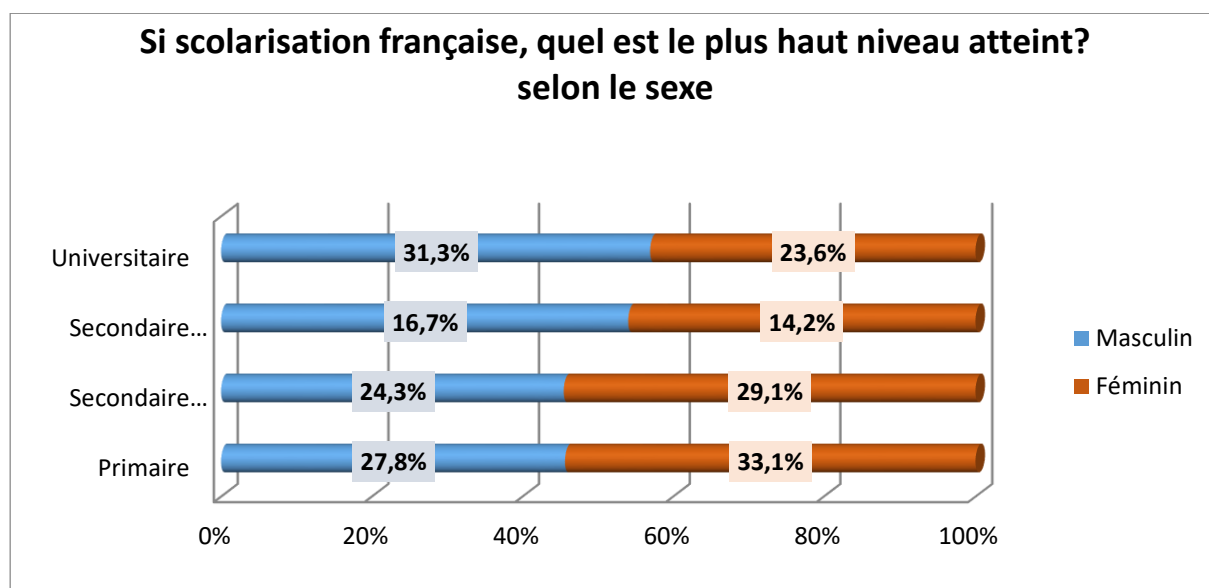
Niveau d'étude atteint selon le sexe

Le niveau de scolarité le plus élevé atteint par les enquêtés est le primaire (30,3%), s'en suit le niveau universitaire (27,7%), le secondaire moyen avec (26,6%) et le secondaire général (15,5%). S'agissant du niveau scolaire par sexe, les filles sont

17 Autres est composé d'étrangers (Français, Togolais, Akou, Cap verdien, Chinois, etc.)

plus nombreuses s'agissant du primaire et du collège. En ce qui concerne les classes supérieures tel que le lycée et l'université, il y a plus d'hommes.

Graphique 3 : Niveau d'étude atteint selon le sexe



Données enquêtes 2022

Profession/Activité économique exercée par le chef de ménage

Le commerce / chef d'entreprise, les employés et les retraités restent dominants soit respectivement 26,2%, 16,9% et 13,5%.

Il faut tout de même ajouter que certains chefs de ménage ont une activité secondaire même s'ils ne sont pas nombreux, soit 12,7% contre 87,3%.

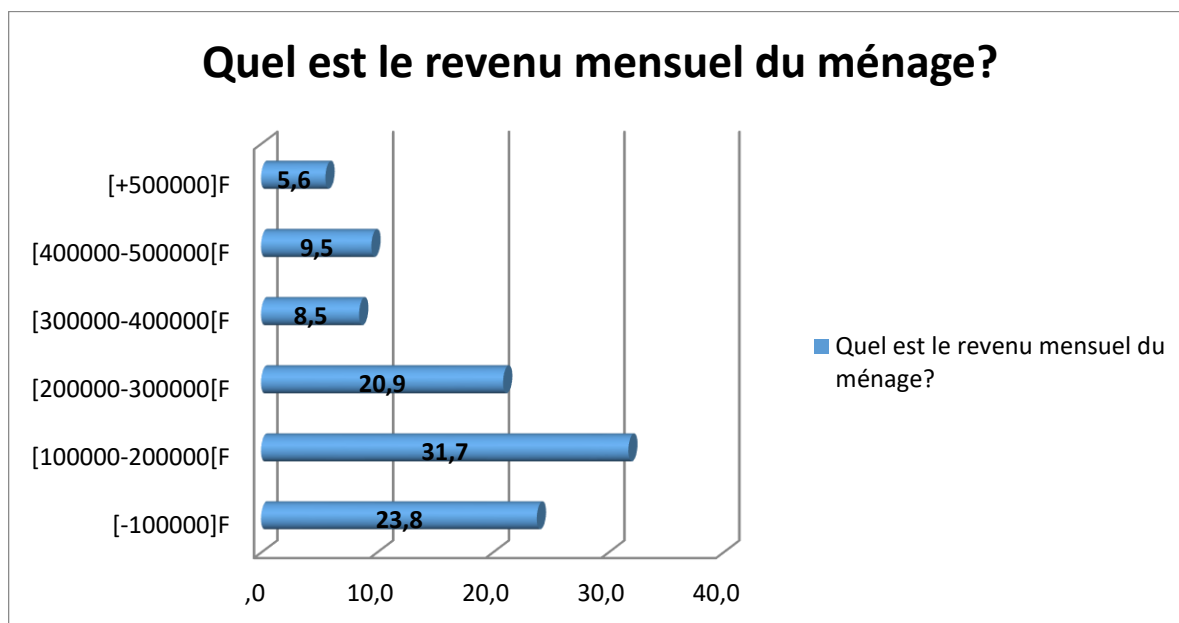
Tableau 8 : Activité économique du chef de ménage

Profession/Activité économique exercée par le chef de ménage	Effectifs	Pourcentage
Agriculture/Elevage	2	,5
Pêcheur	15	4,0
Commerce/Chef d'entreprise	99	26,2
Cadre et professions intellectuelles	38	10,1
Employé	64	16,9
Ouvrier	34	9,0
Artisan	32	8,5
Retraité	51	13,5
Aucunes	22	5,8
Petit commerce	7	1,9
FDS et Douaniers	4	1,1
Représentants quartier (Délégués, conseillers et « Badienes Gokh »)	10	2,6
Total	378	100,0

Données enquêtes 2022

Nous avons aussi cherché à savoir quelle activité faisait le/la conjoint (e), ils/ elles sont majoritairement sans emploi (46,3%). Les revenus des ménages sont entre moins de 100.000 fCFA à plus de 500.000 fCFA. Les ménages que nous avons rencontrés majoritairement gagnent entre 100.000 fCFA-200.000 fCFA ou encore moins de 100.000 fCFA.

Graphique 4 : Revenu mensuel par ménage



Données enquêtes 2022

Durée d'habitat des enquêté.es

Ces familles des communes ciblées habitent la localité pour la plupart depuis toujours sinon depuis quelques années à savoir entre moins de 5 ans et 35 ans. Ce sont généralement des familles nucléaires en majorité, ce qui est une composition de la famille « normale » au Sénégal au regard de la culture. Le ménage est constitué de minimum une personne et maximum 16 personnes.

Tableau 9 : Durée de Résidence des enquêté.es

Depuis quand habitez-vous dans la localité ?	Effectifs	Pourcentage
Depuis toujours	106	28%
Quelques années	183	48%
Récemment	89	24%
Total	378	100

Données enquêtes 2022

Personnes en situation d'handicap dans le ménage

Dans certains ménages nous y trouvons des personnes en situation d'handicap, soit 8,5%.

Tableau 10 : Répartition des personnes en situation d'handicap dans le ménage

Personne en situation d'handicap	Réponses		Pourcentage d'observations
	Effectifs	Pourcentage	
Hommes	14	40,0%	43,8%
Femmes	13	37,1%	40,6%
Enfants	3	8,6%	9,4%
Personnes du 3 ^e âge	5	14,3%	15,6%
Total	35	100,0%	109,4%

Données enquêtes 2022

Ce que nous pouvons retenir concernant le profil ménage c'est qu'il est composé de personne âgée entre 25 et 35 ans, pour la plupart mariée ou célibataire. Majoritairement elles ont fait des études (école française) avec une forte présence d'hommes. Ils évoluent dans le commerce, chef d'entreprise ou encore employé. Les conjoints (es), les données montrent que la majorité ne fait aucune activité. Leur revenu varie en moyenne entre moins de 100.000 F CFA à 200.000 f CFA. Ils habitent la localité soit depuis toujours ou quelques années.

C. Système de gestion de déchets et produits chimiques et niveau d'implication des femmes dans le processus et d'exposition des femmes, des enfants et personnes vulnérables aux rejets de POPNI

La gestion des déchets englobe de manière générale, toute activité participant à l'organisation de la prise en charge des déchets. Cela implique notamment la collecte, transport, négoce, courtage et traitement. Autrement dit, redonner une seconde vie ou éliminer des déchets. Tout ce processus est normalement réglementé par différents acteurs qui travaillent en collaboration¹⁸.

Différents types de déchets sont notés :

- Déchets biomédicaux ;¹⁹
- Déchets industriels ;²⁰
- Déchets solides ;²¹
- Déchets inertes ;²²
- etc.

Le Cadre politique environnemental

La dimension environnementale de la gestion des déchets, et en particulier celle des déchets solides, apparaît à travers le rôle du Ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique. La Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC) dispose d'une mission de surveillance et de gestion de l'environnement. Celle-ci veille à une bonne gestion des déchets solides pour la préservation du cadre de vie des populations et à l'application des textes réglementaires. Elle participe,

¹⁸ Gestion des déchets : principes généraux | Ministères Écologie Énergie Territoires (ecologie.gouv.fr), consulté le 14/12/2022

¹⁹ Selon l'OMS (1999) les déchets issus des activités de diagnostic, de suivi et de traitement préventif, curatif ou palliatif dans les domaines de la médecine et vétérinaire.

²⁰ Ils sont définis comme étant la perte des déchets produits en fabricant le produit ou lors des processus industriels. ([Déchets industriels — Safe Drinking Water Foundation \(safewater.org\)](http://Déchets industriels — Safe Drinking Water Foundation (safewater.org)))

²¹

²² Ce sont des déchets qui ne se décomposent pas, ne brûlent pas et ne se produisent aucune autre réaction physique, chimique ou biologique de nature à l'environnement. Ils ne sont pas biodégradables et ne se détériorent pas au contact d'autres matières. ([Les différents types de déchets - Économie d'énergie \(economiedenergie.fr\)](http://Les différents types de déchets - Économie d'énergie (economiedenergie.fr)))

en tant qu'acteur du secteur de l'environnement, à l'élaboration des plans ou programmes de gestion des déchets. La DEEC se charge notamment de la partie surveillance des impacts environnementaux liés aux déchets, de la mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale élaborés en vue de prendre en compte les impacts liés à la gestion des déchets solides. Le Comité National sur les Changements Climatiques (COMNACC) ne dispose pas d'attribution en matière de gestion des déchets solides. Mais ce secteur constitue l'un de ses domaines d'actions prioritaires dans le cadre de la mise en œuvre des politiques d'atténuation de l'impact du changement climatique et en particulier la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le cadre organisationnel et technique de mise en œuvre de la gestion s'appuie sur trois acteurs clés : l'Unité de Coordination et de Gestion des déchets solides (UCG), les collectivités territoriales et les prestataires de services dont les concessionnaires et les bureaux d'étude.

L'Unité de Coordination et de Gestion des déchets solides (UCG) constitue aujourd'hui le bras technique de l'État sur les aspects opérationnels et stratégiques de la gestion des déchets solides ménagers. Sa mission est d'élaborer la stratégie nationale de gestion intégrée et durable des déchets, d'accompagner et de renforcer les capacités des collectivités locales en matière de gestion durable des déchets, de mettre en œuvre les programmes de gestion, de valorisation et de traitement des déchets mais aussi de contribuer à la mobilisation sociale en faveur de la salubrité.

Les Collectivités territoriales comprennent la Communauté d'Agglomération de Dakar (CADAK), les Villes de Dakar, Pikine, Guédiawaye et Rufisque, ainsi que l'Agence de Développement Municipal (ADM) qui vient en appui aux collectivités territoriales. La ville de Dakar dispose de trois directions qui ont un volet lié à la gestion des ordures : la Direction des Services techniques, notamment la Division de la Propreté et de l'Assainissement ; la Direction de la Planification et du Développement durable et la Direction de l'Action sociale et sanitaire.²³

Au Sénégal, il existe différents dispositifs ainsi que des acteurs travaillant pour la gestion des déchets. Comme dispositifs nous avons l'initiative « Zéro Déchet » du Président Macky Sall qui a pour objectif un Sénégal propre²⁴. Les différents acteurs restent le ministère de l'Environnement, du Développement durable, de la Transition écologique, ministère de la Santé et de l'Action sociale, ministère de l'Urbanisme, du Logement et de l'Hygiène publique, UCG, etc. qui travaillent en collaboration.

Au niveau des communes de Dalifort-Foirail et de Hann/ Bel-Air, la gestion se fait par l'UCG qui s'occupe du ramassage des ordures. Il y a aussi la mise à disposition de bennes à ordures dans certains endroits pour y déposer des déchets ainsi que le nettoyage des rues qui se fait par certains agents de l'UCG²⁵.

En ce qui concerne la gestion des déchets et des produits chimiques au niveau des ménages, l'on note l'existence de poubelles ou de contenants, dans lesquels tous les déchets sont amassés. Les femmes sont en première ligne dans la gestion des déchets au niveau des ménages.

Toutefois, à défaut de poubelles, certaines populations sont obligées de conserver les déchets à domicile en attendant l'arrivée du camion de ramassage. « J'ai noté également un manque de poubelles à Dalifort et les gens sont obligés de stocker les déchets dans leurs maisons en attendant l'arrivée du camion de ramassage qui peut tarder dès fois »²⁶.

23 <https://www.wiego.org/sites/default/files/publications/file/Re%CC%81duction%20des%20de%CC%81chets%20-%20Rapport%20d%E2%80%99e%CC%81tude-version%20web.pdf> consulté le 11/12/2022.

24 Unité de Coordination de la Gestion des déchets solides (UCG), consulté le 16/12/2022

25 Echange avec un fonctionnaire de la mairie de Dalifort

26 Focus group adultes Dalifort

En dehors du ramassage des ordures, comme souligné plus haut, il y a des emplacements attribués où l'on retrouve des bennes à ordure, la population peut s'y rendre afin d'y déposer les déchets. Cependant, l'on note l'existence de dépotoirs d'ordures à l'air libre comme le souligne un répondant lors d'un « focus group ». « Deux dépotoirs existent dans la commune, un au niveau du croisement Cambérène et l'autre à l'école de Dalifort. »²⁷.

Les individus susceptibles d'être plus exposés/affectés

Tableau 11 : Les individus susceptibles d'être plus exposés/affectés

Quels sont les individus susceptibles d'être plus exposés/affectés ?	Réponses		Pourcentage d'observations
	Effectif	Pourcentage	
Les enfants	326	35,1%	86,2%
Les personnes âgées	248	26,7%	65,6%
Les femmes	158	17,0%	41,8%
Les jeunes	91	9,8%	24,1%
Les hommes	90	9,7%	23,8%
Ceux qui habitent près de la mer	6	,6%	1,6%
Ceux qui ont des maladies chroniques	1	,1%	,3%
Les femmes enceintes	1	,1%	,3%
NSP	9	1,0%	2,4%
Total	930	100,0%	246,6%

Données enquêtes 2022

Ce tableau répertorie les personnes qui peuvent être susceptibles d'être exposées. Les enfants sont en première position avec 35,1%, les personnes que nous pouvons considérer comme étant vulnérables (personnes âgées, personnes souffrant de maladies chroniques, femmes enceintes) sont entre 26,7% et 1%.

Dans les ménages, les femmes s'occupent des travaux domestiques, donc sont plus en contact avec les déchets. Les femmes comme les hommes sont très impliqués dans la gestion des déchets, et elles travaillent généralement gratuitement. Nous constatons une division du travail dans tous les secteurs, fondée sur des idées dépassées sur les rôles et les stéréotypes sexistes. C'est également le cas dans le secteur des déchets. Heureusement, en mettant l'accent sur la durabilité, nous constatons que le rôle des femmes dans la gestion des déchets évolue et s'améliore. Cela leur fournit des opportunités d'emploi et les aide à jouer un rôle plus égal dans le secteur.²⁸

Cependant, dans les communes, l'on note la faible connaissance des commissions chargées de la gestion de l'environnement. (...) « En tout cas je pense qu'il n'y a pas de commission de l'environnement ou pas à la connaissance. »²⁹, ou encore « Dans notre commune, il y a plusieurs associations et de commissions mais je n'ai pas vu une commission spécifique de l'environnement ³⁰ ».

27 Focus group adultes Dalifort

28 <https://www.unep.org/fr/actualites-et-recits/recit/quand-les-dechets-oeuvrent-pour-les-femmes>

29 Focus groupe jeunes de Dalifort

30 Focus group adultes de Dalifort

Si nous nous basons sur les réponses récoltées, il n'y a pas d'association et spécifiquement portée par les femmes ayant pour mission la gestion de déchets au sein des communes. Alors que les femmes sont plus exposées que les hommes en matière de gestion des déchets au sein du ménage. Leur exposition est directe parce qu'elles manipulent des produits dangereux sans savoir le degré de dangerosité ou indirect avec les dépotoirs, le brûlage de pneus, les mécaniciens. D'où l'importance d'accentuer les sensibilisations des populations ; surtout les jeunes, car ce sont eux qui peuvent avoir un impact dans le changement, et les femmes aussi parce que ce sont elles qui gèrent les foyers.

D. Niveau d'exposition aux déchets municipaux et produits chimiques

Au sein des communes, nous notons qu'après études, 43,7% d'enquêtés disent ne pas être en contact direct avec des produits chimiques ou déchets bien entendu cela n'exclut pas une exposition si nous prenons l'exemple d'un enquêté qui dit que « le plus souvent ce sont les mécaniciens qui brûlaient les pneus [...] dans les garages, il y a une forte fumée qui se dégage avec les camions, les pneus brûlés »³¹. Nous pouvons dire qu'il a exposition sans contact direct. Toutefois dans la localité de Dalifort, 49,% et 24,2% des enquêtés disent être en contact direct avec des produits chimiques ou des déchets dangereux et à Hann /Bel-Air nous avons 50,3%, 75,8%, ce qui peut donc être une possibilité d'exposition de la population.

En ce qui concerne le contact des produits dangereux suivant le genre, les hommes se disent être plus en contact que les femmes, soit 63,7% contre 36,3

Tableau 12 : Contact direct avec les produits chimiques ou les déchets dangereux

Etes-vous en contact direct avec les produits chimiques ou les déchets dangereux ?		Sexe		Total
		Masculin	Féminin	
Oui produits chimiques	Effectif	80	69	149
	Pourcentage	53,7%	46,3%	
Oui déchets dangereux	Effectif	58	33	91
	Pourcentage	63,7%	36,3%	
Non	Effectif	82	104	186
	Pourcentage	44,1%	55,9%	

Données enquêtes 2022

Par ailleurs, nous notons aussi qu'il y a certaines activités économiques qui sont affectées à hauteur de 31%, comme l'élevage, la pêche, l'agriculture, etc. Ces activités sont liées à l'alimentation de la population, ce qui est sensé contribuer au bien-être des personnes, les exposent à des produits chimiques, etc.

31 Focus group adultes de Dalifort

Activités économiques et Ressources affectées

Tableau 13 : Les types d'activités économiques affectées

Si oui, quelles sont ces activités économiques ?	Réponses		Pourcentage d'observations
	Effectif	Pourcentage	
Agriculture	19	13,1%	17,6%
Elevage	6	4,1%	5,6%
Pêche	69	47,6%	63,9%
Commerce	39	26,9%	36,1%
Artisanat	6	4,1%	5,6%
Transport	6	4,1%	5,6%
Total	145	100,0%	134,3%

Données enquêtes 2022

Tableau 14 : Les ressources naturelles les plus affectées par les risques d'exposition aux rejets de POPNI

Quelles sont les ressources naturelles les plus affectées par les risques d'exposition aux rejets de POPNI ?	Réponses		Pourcentage d'observations
	Effectif	Pourcentage	
Aucun	64	8,6%	16,9%
NSP	20	2,7%	5,3%
Ressource halieutiques	176	23,7%	46,6%
Ressources alimentaires	145	19,5%	38,4%
Sols cultivables	145	19,5%	38,4%
Ensemble des végétaux et animaux	141	19,0%	37,3%
Ressources énergétiques	49	6,6%	13,0%
Diminution des pluies	2	,3%	,5%
Total	742	100,0%	196,3%

Données enquêtes 2022

Les ressources qui sont le plus touchées selon les personnes interrogées sont les ressources halieutiques, alimentaires, les sols cultivables ainsi que l'ensemble des végétaux et animaux, ce qui affecte directement la population car elle consomme ce qui est produit ou qui en vient.

Ce qu'il faut souligner c'est que même si ce n'est pas une exposition due aux déchets municipaux, elle se fera autrement par exemple à travers l'air car si nous prenons l'exemple des POPs qui sont mobiles donc peuvent toucher tout le monde et dans différents pays.

E. Initiatives locales ayant en particulier des potentialités de valorisation des déchets solides comme activités sexospécifiques pour une augmentation de revenus des femmes

Au niveau des communes cibles, l'on note que 17,2% de personnes initiant des actions de valorisant des déchets solides.

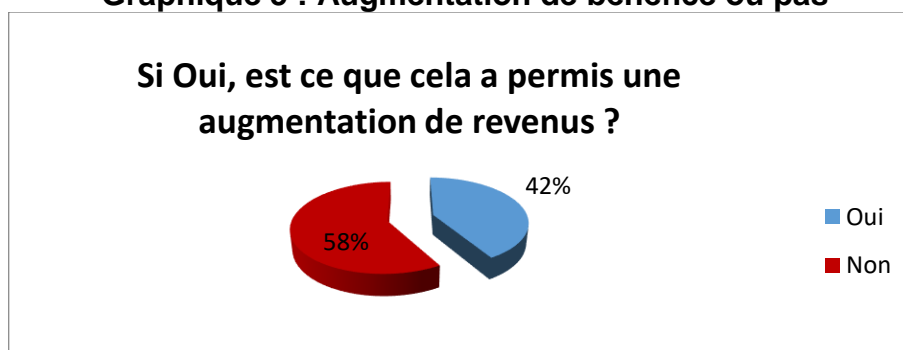
Tableau 15 : Actions valorisant les déchets solides

Avez-vous déjà eu à initier des actions valorisant les déchets solides ?	Effectifs	Pourcentage
Oui	65	17,2
Non	313	82,8
Total	378	100,0

Données enquêtes 2022

Ces initiatives ont eu des points positifs, comme une augmentation de revenus comme nous montre ce graphique qui suit :

Graphique 5 : Augmentation de bénéfice ou pas



Données enquêtes 2022

Même si 42% de personnes remarquent une augmentation de bénéfice cela n'est pas à négliger. Lors des focus group, des répondants nous disent qu'il y a des initiatives locales comme « le programme de la dépollution de Hann ³²», souligne un répondant ou encore :

« Il y a un projet en cours qui est un partenariat entre l'Union européenne, la commune Hann /Bel-Air et Dalifort-Foirail pour le PRN comme l'UCG pour faire analyser les dépotoirs. Le projet même doit être ouvert à Mariste entre l'UCG, l'Union européenne et le porteur de projet. Ce qui reste c'est l'installation des matériels mais pour l'instant on a des points de collecte. Mais il faudra une formation pour différencier les types de déchets par le processus de triage. On est aussi dans la sensibilisation sur le mécanisme de tri et on a formé un jeune du quartier qui fait le triage des ordures et les classe en fonction des besoins. Il faut faire des formations et des visites à domicile pour organiser les femmes pour une meilleure gestion des déchets. ³³»

³² Focus groupe jeunes de Hann Bel-air

³³ Focus group jeunes de Hann Bel-air

Il y a donc l'existence d'initiatives sur la valorisation des déchets, préciser qu'il n'y en a pas beaucoup par contre spécifique à l'augmentation des revenus des femmes, il y en a pas, comme nous le notons avec les différents focus group ou entretien.

F. Risques liés aux groupes vulnérables

Les personnes les plus vulnérables, les plus exposées face aux POP

D'emblée, il est important de préciser que les populations des communes cibles sont exposées aux rejets de POPNI. Si les déchets sont entassés dans un seul lieu et que les camions de ramassage ne viennent pas, les populations sont obligées d'enterrer les ordures au niveau des plages ou elles les brûlent. (...) Avec l'existence d'installations anarchiques et les encombrements, des lieux sont transformés en dépotoirs d'ordures³⁴. A cela s'ajoutent les dépôts de matériels électroménagers dans les ateliers de réparation. (...) Il y a certains de nos frères et amis qui s'activent dans la réparation de télévisions, de radios et autres matériels mais certains stockent ces matériels à la maison mais peut être qu'ils ne savent pas les dangers liés à cela³⁵.

Celui-là est un réparateur de ventilateurs. Le matin, il expose ses ventilateurs et la nuit ils les rangent dans une chambre. Cette dernière sert de dortoir. En effet, ils dorment avec tous ces matériels que ce soit les télévisions et radios détériorées dans une même chambre. Comme tu l'as dit, on ne le savait pas vraiment. Quand je serai à la maison, je vais sensibiliser pour éviter cela. En plus, j'ai toujours dit qu'il est très dangereux d'allumer le feu avec de l'éponge. Je vois même ma fille allume du feu avec de l'huile³⁶.

L'africain ou le sénégalais n'a pas la culture de se débarrasser des matériels détériorés.

L'africain aime trop le matériel, déjà tu vois des conteneurs avec plusieurs matériels qu'on expose au niveau des quartiers. Tout ce qui est déchet en Europe, on nous l'amène en Afrique. Dans cette zone industrielle, partout, on y trouve des déchets de toutes sortes. En plus, à Mariste et à Yarakh, il y a beaucoup de déchets. Dans les ateliers de réparation de télé, on y trouve des centaines de pièces exposés. Avant même vous voyez des ateliers de 20 m² remplis de télévisions détériorées avec des batteries de voiture, des radios etc. Ce que tu viens de dire, je ne le savais pas parce qu'il m'arrive de garder des batteries non utilisées au niveau de mes tiroirs. Mais je sais que la poudre noire que contient la batterie est très dangereuse pour la santé. C'est pourquoi, je ne veux pas voir un enfant jouer avec une batterie c'est très grave. (...) Quand on était enfant, on nous disait souvent que cette poudre noire dans la batterie servait à guérir les plaies.

(...) Les femmes formatrices sont toujours exposées aux fumées parce qu'elles le respirent tout le temps. En plus elles n'ont pas les équipements de protection contre la fumée³⁷.

Parfois, je mets mon masque au niveau de la zone industrielle, pour ne pas aspirer la poussière. Je me sens mieux en restant à la maison. Quand je sors pour aller à Dakar, si je suis coincée au niveau des bouchons, j'ai des problèmes de respiration, des maux de tête.

34 Propos de S. S., président de la commission environnement au niveau de la commune de Hann Bel Air

35 Focus group hommes à Yarakh

36 Focus Group de femmes à Hann Bel Air

37 Focus group Femmes formatrices de produits halieutiques à Hann Bel Air

Les camions qui passent dégagent une forte fumée qui nous trouve même dans nos chambres. Vraiment nous ne respirons que de l'air pollué³⁸.

Le dépannage électronique au niveau communautaire, un métier à haut risque

Dans les quartiers cibles, de très nombreuses substances chimiques corrosives ou toxiques sont massivement utilisées, solvants et acides ou bases, sous forme liquide ou gazeuse ou de poussières métalliques, dont certaines sont cancérigènes. Les travailleurs dans le secteur de la microélectronique sont donc exposés notamment aux risques chimiques, mais aussi aux risques des rayonnements (X, UV, lasers, etc.), électriques et physiques (coupures etc.).

Les travailleurs dans ce secteur de dépannage informel sont donc exposés notamment aux risques chimiques dans la réparation des appareils électroniques, mais aussi aux risques des rayonnements (X, UV, lasers, etc.), électriques et physiques (coupures³⁹ etc.

C'est un secteur à forte dominance masculine mais vu que c'est installé dans les domiciles, les risques chimiques affectent fortement les membres du ménage notamment les femmes enceintes et les enfants.

Par des mesures de prévention appropriées, collectives et individuelles, on peut réduire toutes ces expositions et diminuer fortement les risques professionnels. (...) *C'est bien beau ce que vous dites sur les dangers des matériels détériorés, les portables, ventilateurs, télévisions etc. Mais qu'est-ce qu'on doit proposer aux gens qui s'y activent et y gagnent leur vie. C'est en quelque sorte leur métier qui leur permette de survivre. Vous avez dit que les mécaniciens, les réparateurs de télévisions, les femmes transformatrices aussi polluent. Maintenant qu'est-ce que qu'on doit faire pour ces personnes qui n'ont que leurs métiers ? C'est la question que je me pose. Le programme doit prendre en compte ces personnes en les accompagnants⁴⁰.*

Face à cela, les populations notamment vulnérables (les personnes âgées et les enfants) sont plus exposées. En effet, les enfants et les personnes âgées restent les plus exposés soit respectivement 61,9% et 46,3%.

Tableau 16 : Les personnes locales ou les groupes socioéconomiques les plus exposés à ces maladies

Quelles sont les personnes locales ou les groupes socioéconomiques les plus exposés à ces maladies ?	Réponses		Pourcentage d'observations
	Effectif	Pourcentage	
Les enfants	211	39,3%	61,9%
Les personnes âgées	158	29,4%	46,3%
Toute la communauté	46	8,6%	13,5%
Les femmes	37	6,9%	10,9%
Les jeunes	14	2,6%	4,1%
Personnes qui travaillent dans les rues	14	2,6%	4,1%

38 Focus group femmes de Hann Bel Air

39 <https://www.officiel-prevention.com/dossier/formation/fiches-metier/la-prevention-des-risques-dans-les-industries-et-laboratoires-de-micro-electronique>

40 Focus group Hommes à Yarakh

Les hommes	12	2,2%	3,5%
Les pauvres/personnes démunies	12	2,2%	3,5%
Les pêcheurs	9	1,7%	2,6%
Les ouvriers	6	1,1%	1,8%
Les femmes enceintes	5	,9%	1,5%
Les mendiants	2	,4%	,6%
Les personnes avec des maladies chroniques	4	,8%	,3%
NSP	7	1,3%	2,1%
Total	537	100,0%	157,5%

Données d'enquête 2022

Toutefois, face à ces risques, des initiatives sont notées. (...) Il y a une usine appelée Karno qui dégageait une odeur nauséabonde qui nous cause des maux de têtes persistants. Les usines comme MTOA, PATISEN dégagent de la fumée et de l'odeur dangereuses pour la santé. Heureusement qu'on a délocalisé l'usine MTOA, parce que la dernière fois, je suis passé de ce côté, mais je n'ai pas senti l'odeur ni la fumée. Mais avant il suffit de passer les rails pour sentir l'odeur de la fumée. (...) Même l'usine de PATISEN qui fabrique les cubes maggi dégage une odeur toxique qui atteint les poumons.⁴¹

Bonne pratique : l'application de la réglementation sur les POP par le Service d'Hygiène

Le Service d'Hygiène est impliqué dans la gestion des polluants organiques persistants. (...) Lorsque j'étais à la sous brigade de Dakar, il y avait un contentieux qui avait opposé l'ONAS à une usine de traitement des huiles car cette usine déversait les eaux usées. Nous agissons sur ces genres de choses pour appliquer la réglementation. (...) Les produits de détection que nous utilisons sont des produits chimiques et ils sont réglementés, parce qu'il y a la direction de l'Environnement qui a une division qui se charge du suivi des produits qui travaille avec l'OMS pour voir les produits homologués. Mais ce sont des produits chimiques où nous sommes appelés à porter des équipements de protection individuelle. (...) Nous l'utilisons parce que les produits sont homologués et une de nos missions c'est la désinfection. Nous sommes obligés d'agir dans ce sens avec le ministère de la Santé et de l'Action sociale. Ceux sont des produits réglementés qui nous permettent d'agir⁴².

- **Les problèmes de santé les plus observés auprès des populations**

Les maladies pulmonaires sont très présentes dans les populations cibles. (...) *On avait eu à organiser une journée de consultation gratuite et dans les statistiques on peut voir la tuberculose et les maladies liées à la pneumologie donc des maladies pulmonaires. Comme on l'a dit tantôt, peut être que s'est lié à la pollution par rejet des particules fines issues des émissions des véhicules. La gare est plus fréquentée par les jeunes à 80% qui sont soit des chauffeurs ou des coxeurs. Dernièrement lors de la consultation, le constat est que la plupart est touchée par les maladies pulmonaires qui touchent plus les jeunes. Souvent c'est lors des consultations gratuites qu'on a un*

⁴¹ Focus Group de femmes à Hann Bel Air

⁴² Propos M. S., Service d'hygiène

petit aperçu de ce qui se passe réellement parce que la plupart ont leurs bilans qu'ils gardent⁴³.

Tableau 17 : Les problèmes de santé les plus observés auprès des populations

Quels sont les problèmes de santé les plus observés auprès des populations ?	Réponses		Pourcentage d'observations
	Effectif	Pourcentage	
Maladies infectieuses et parasitaires	193	37,8%	51,1%
Maladies respiratoires/pulmonaires	177	34,7%	46,8%
Maladies cardiovasculaires	21	4,1%	5,6%
Diabète	20	3,9%	5,3%
Maladies du système ostéoarticulaire et des muscles	19	3,7%	5,0%
Maladies de la peau/ Affections cutanées	14	2,7%	3,7%
Maladies chroniques	10	2,0%	2,6%
Cancers	8	1,6%	2,1%
Maladies digestives	7	1,4%	1,9%
Maladies de l'œil/ de la vision	5	1,0%	1,3%
Ne sait pas	36	7,1%	9,5%
Total	510	100,0%	134,9%

Données d'enquête 2022

Les communes cibles sont principalement exposées au paludisme, à la grippe, au rhume, à l'asthme, au diabète, au cancer.⁴⁴

Les maladies infectieuses et pulmonaires/respiratoires représentent respectivement 37,8% et 34,7%. (...) J'ai constaté beaucoup de cas d'asthme, sinusite, des bronchites, causées par la poussière dans le quartier ; et ils (asthmatiques) sont les plus exposés. Parfois même j'entends la maladie du cancer qui affecte les personnes âgées. Il y a également des cas de vertiges, l'hypertension. J'ai noté également la recrudescence des cas de tuberculoses dans les bidonvilles. (...). Toutes les maladies respiratoires sont causées par la pollution de l'air il ne se passe pas un jour sans voir quelqu'un vous dire qu'il est enrhumé ou à la toux parce que nous sommes pollués⁴⁵.

Tableau 18 : Les problèmes de santé les plus observés auprès des populations suivant les communes

Quels sont les problèmes de Santé les plus observés auprès des populations ?	Localité		Total
	Dalifort-Foirail	Hann /Bel-Air	
Ne sait pas	41,7%	58,3%	36
Maladies infectieuses et parasitaires	45,1%	54,9%	193
Maladies respiratoire/pulmonaire	33,3%	66,7%	177
Maladies cardiovasculaires	66,7%	33,3%	21

43 Propos de M. D., chef service support au niveau de la gare routière beau maraicher

44 Focus group femmes transformatrices de produits halieutiques à Hann Bel Air

45 Focus group jeunes Hann Bel Air, organisé le 03 décembre 2022.

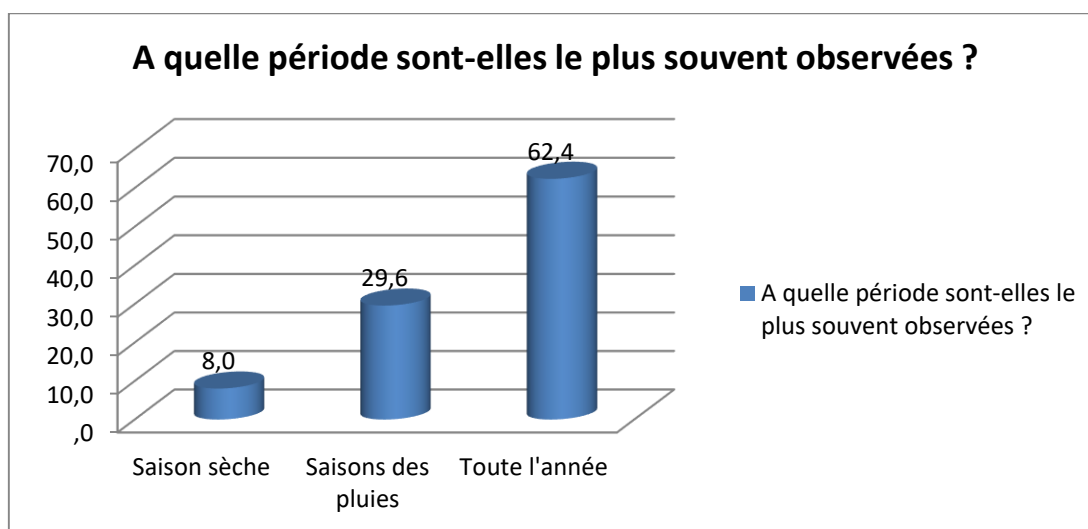
Diabète	75,0%	25,0%	20
Cancers	50,0%	50,0%	8
Maladies du système ostéo-articulaire et des muscles	21,1%	78,9%	19
Maladies de la peau/ Affections cutanées	7,1%	92,9%	14
Maladies digestives	14,3%	85,7%	7
Maladies de l'œil/ de la vision	80,0%	20,0%	5
Maladies chroniques	50,0%	50,0%	10
Total	144	234	378

Données d'enquête 2022

L'on note que les maladies respiratoires sont plus dominantes à Hann /Bel-Air, soit 66,7% contre 33% pour la commune de Dalifort-Foirail. Situation contraire pour les maladies cardiovasculaires, où nous avons 33% pour Hann /Bel-Air et 66,7% pour Dalifort-Foirail.

Les maladies infectieuses restent présentes dans les deux communes soit 45,1% pour Dalifort-Foirail et 54,9% pour Hann /Bel-Air. Quant aux maladies de l'œil, une part importante est notée soit 80% pour Dalifort-Foirail contre 20% pour Hann/Bel-Air.

Graphique 6 : Période où les maladies sont le plus souvent observées



Données d'enquête 2022

62,4% des enquêtés affirment que les maladies identifiées sont observées durant toute l'année contre 29,6%. Et 54% de ces maladies restent aiguës et chroniques. Des cas de décès sont notés dans la zone à hauteur de 41%.

Risques élevés dans certaines pratiques relatives à la transformation de produits halieutiques

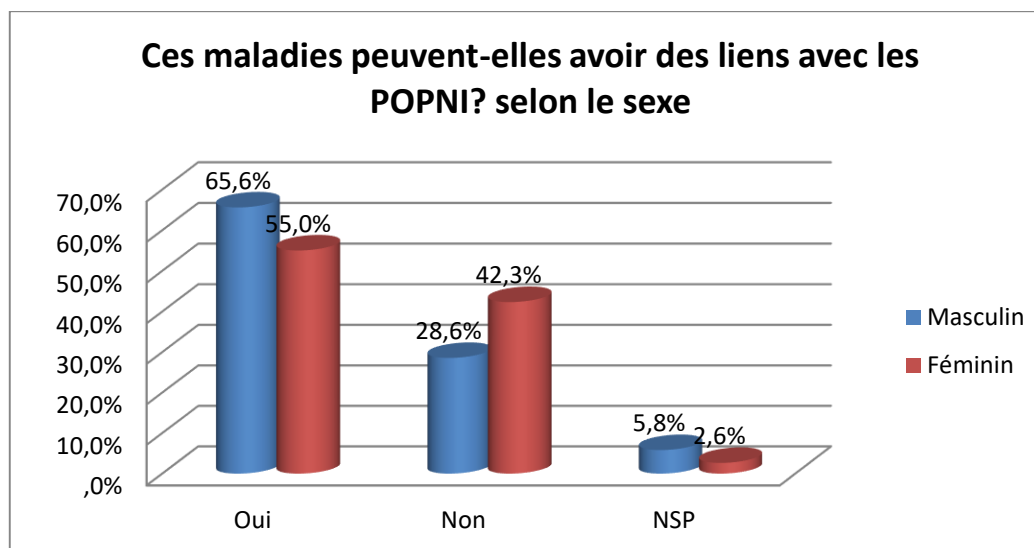
(...) Au temps, quand les trains passaient tu voyais des phosphates qui se déversaient sur les rails ; et quand il y a le soleil, c'est comme si c'est du feu. Tu voyais des femmes transformatrices qui utilisaient ces phosphates pour brûler les poissons ; ces produits sont vendus dans les différents marchés de Dakar. C'est très dangereux d'utiliser ces produits toxiques pour les mettre dans les poissons séchés.

Mais avec le TER ce n'est plus possible. Toujours nous sommes encore exposés aux risques et ce sont les sociétés (usines) qui sont venues après la ville puisque la commune est créée depuis 1903. Mais le plus grave, c'est que je ne vois pas les chargés de la RSE de ces grandes entreprises que je viens de dire parce que ce n'est pas normal de polluer des gens sans les prendre en charge. Je suis conseiller municipal, ancien président d'AJPH, je n'ai pas vu les chargés de la RSE de ces grandes entreprises et le plus souvent quand elles viennent c'est leur intérêt personnel⁴⁶.

Ces maladies peuvent-elles avoir des liens avec les POPNI?

Selon un ingénieur biologiste, même s'il est très difficile de répondre à cette question puisqu'il faudra regarder les archives, les cas d'intoxication qui sont pris en charge, il y en a beaucoup et d'habitude on les classe par région.⁴⁷ 63,5% des répondants affirment l'existence de lien entre les maladies identifiées dans les zones cibles et les rejets des POPNI, soit respectivement 66% et 55% pour les hommes et les femmes.

Graphique 7 : Lien entre Maladies et POPNI selon le sexe



Données d'enquête 2022

(...) A part mon enfant qui est né en 2017 tous les autres ne sont pas nés ici. Celui qui était né en 2017 lorsqu'il avait 6 mois les narines coulaient beaucoup. Je l'ai amené chez un pédiatre qui lui administrait toujours le même traitement. Par la suite, il m'a demandé de le transférer à l'hôpital Albert Royer pour voir si ce n'est pas de l'asthme. Il ronfle profondément pendant la nuit. C'est lorsqu'il a 5 ans qu'il a commencé à se sentir mieux mais pendant la période de fraîcheur il souffrait beaucoup. C'est ainsi que les médecins m'ont dit qu'il a développé les signes d'asthme et qu'il a la bronchite⁴⁸.

Ce qui montre l'existence de lien entre les POP et ces maladies existantes dans ces communes. (...) C'est souvent périodique mais par rapport à ce que vous venez de dire c'est lié à ça, par exemple les crises d'asthme donc on a beaucoup d'asthmatiques. On a également des pneumonies surtout chez les enfants. Il y a un

⁴⁶ Focus group jeunes Hann /Bel-Air, organisé le 03 décembre 2022.

⁴⁷ Propos de A. Nd. S., ingénieur biologiste, toxicologue, responsable suivi évaluation.

⁴⁸ Focus group Femmes de Hann Bel Air

mois en arrière, c'était surtout les palus qui étaient plus fréquents qui touchaient les enfants. Pour les enfants le plus fréquent, c'est la toux, le rhume etc.⁴⁹.

Il y a des facteurs qui déclenchent l'allergie à savoir la fumée, la poussière, l'encens. S'ils sont en contact avec ces facteurs déclencheurs, ils sont exposés à l'inflammation comme le rhume, des maux de gorge, des maux d'yeux etc. Par rapport à notre zone, ce sont plus les maladies respiratoires⁵⁰.

Un lien entre ces POP et les maladies selon l'avis d'un agent de santé

(...) Il y a un lien entre les POP et les maladies surtout l'asthme, parce je suivais une maman quand elle bouge vers d'autres régions ou d'autres zones, elle ne fait plus de crise. Quand elle revient à Dakar, c'est des crises permanentes. Il suffit pour elle de sortir le matin pour s'exposer. Je sais que dans les usines, il y a un système où la fumée ne sort pas. Mais je vois des usines qui ouvrent la fumée très tôt le matin et la fumée se dégage sur l'atmosphère. Dans chaque usine, il y a un médecin de travail et il y a ce qu'on appelle le droit de fabrique, c'est-à-dire les matériels qu'on utilise pour fabriquer les outils utilisés au niveau des usines afin de vérifier s'ils respectent les normes. Toutefois, par rapport à l'utilisation des substances, il y a une complicité entre ce médecin de travail et le directeur de l'entreprise qui donne son argent. Il a son argent et il n'essaye pas de voir si les positions, la place des personnels respectent les normes. Tout récemment, nous avons reçus un cas d'accident d'usine, un gars a été projeté par le courant de je ne sais pas de combien de volte au niveau de l'usine. On n'en parle pas, chacun a peur de perdre son boulot et il sait que les conditions ne sont pas bonnes. S'ils laissent son travail peut-être que d'autres personnes vont le faire à sa place. Il faut faire une bonne surveillance, que l'Etat veille sur tout ça. Il faut faire des visites pour voir comment les gens travaillent et dans quelle condition, des visites surprises pour vérifier⁵¹.

A cet effet, le faible engagement des autorités publiques est indexé. (...) Moi je n'arrive pas à comprendre l'Etat, parce qu'il a interdit l'importation et l'utilisation des plastiques et paradoxalement donner des licences d'accréditation à des entreprises qui produisent de la plastique. Pour moi c'est paradoxal. Et la plupart des usines, font la production durant la nuit. Le problème qui se pose, c'est qu'une personne étrangère une fois à Dakar sentira forcément la brise de la mer. Mais pour nous les fumées sont devenues habituelles chez nous et fait partie de notre organisme⁵².

Par ailleurs, l'on note l'existence de Service de santé dans les Communes cibles. En effet, 95% affirment l'existence de Service de santé dans les communes.

Tableau 18: Existence de Service de santé dans la Commune

Existe-t-il un Service de santé dans la Commune ?	Effectifs	Pourcentage
Oui	359	95,0
Non	19	5,0
Total	378	100,0

Données d'enquête 2022

49 Propos de médecin au poste de santé de Hann Bel Air

50 Propos de médecin au poste de santé de Hann Bel Air

51 Propos de médecin au poste de santé de Hann Bel Air

52 Mr Saliou Sow président de la commission environnement au niveau de la commune de Hann Bel Air

(...) La tuberculose, la dermatose, la tension, l'asthme qui sont causées par la pollution. Je l'ai constaté depuis l'implantation de l'usine Karno dans les années 90. La plupart de nos enfants sont asthmatiques. (...) On est dans un environnement composé d'ateliers de mécaniciens qui travaillent sur les voitures et engins et qui détériorent la couche d'ozone. Les mécaniciens brûlent les pneus sans savoir les dangers ou encore des réparateurs de télévisions ou de radios qui exposent leurs matériels dans la rue ou dans leurs ateliers. Le recyclage de certains matériels toxiques peut être dangereux parce qu'il y a de l'uranium. On n'a une part de responsabilité dans la destruction de la couche d'ozone parce qu'on n'est pas très conscient ou on n'est pas informé suffisamment à travers des campagnes de sensibilisation. (...) Il y a beaucoup de cas de tuberculose, la grippe et quelques cas de cancers.⁵³

- Initiatives locales pour réduire la vulnérabilité

A ce niveau, 49% des personnes enquêtées affirment qu'aucune initiative n'est prise pour réduire la vulnérabilité, soit respectivement 47,6% pour les hommes et 52,4% pour les femmes. Toutefois, avec l'arrivée de la COVID 19, 61% des hommes utilisent les masques pour se protéger contre 39% chez les femmes.

Tableau 19 : Initiatives prises pour réduire la vulnérabilité selon le sexe

Une fois que les effets (d'exposition aux produits chimiques) surviennent, quelles sont les initiatives que vous prenez pour réduire votre vulnérabilité ?	Sexe		Effectif total
	Masculin	Féminin	
Aucune initiative	47,6%	52,4%	187
Utilisation de masques	60,9%	39,1%	46
Fermer porte et fenêtre	52,6%	47,4%	38
Dénoncer les coupables	55,2%	44,8%	29
Nettoyage des lieux	35,7%	64,3%	28
Sensibilise les gens sur les effets néfastes immédiats	60,0%	40,0%	20
Gestion des dégâts	60,0%	40,0%	20
Evacuation des ordures	29,4%	70,6%	17
Quitter les lieux exposés	50,0%	50,0%	14
Aller à l'hôpital	61,5%	38,5%	13
Déloger les coupables	83,3%	16,7%	12
Utilisation de produit moins dangereux	30,0%	70,0%	10
Faire intervenir les Services d'Hygiène	50,0%	50,0%	6
Eviter la proximité/fréquentation des zones polluées	66,7%	33,3%	6
Demander une aide étatique	,0%	100,0%	2
Une alimentation adéquate susceptible d'atténuer certains effets	100,0%	,0%	2
Instaurer un groupe de veille et de surveillance	50,0%	50,0%	2
Réparation des canalisations	100,0%	,0%	2
Effectif total	189	189	378

Données d'enquête 2022

Par ailleurs, 83% des hommes contre 16,7% cherchent à déloger les responsables des POP au niveau des quartiers. Ce qui montre que les hommes sont plus engagés dans la gestion environnementale au niveau communautaire.

La mobilisation des populations face aux rejets de POPNI

Avant l'usine Karno polluait notre atmosphère, mais ne nous sommes battus pour qu'elle soit déplacée parce que c'était tellement polluant. On était obligé d'engager une lutte en collaboration avec l'ancien ministre chargé de l'Environnement M. Bathily. Il avait vraiment facilité le combat pour que l'usine soit délocalisée à Diamniadio. Même si l'on note l'existence d'usines, heureusement qu'elles sont éloignées (zone industrielle) des populations. Pour l'instant, il n'y a que deux usines qui polluent : la SENELEC et le Port.

(...) Nous avons oublié l'usine de tuyaux qui polluait l'atmosphère parce que les matières premières utilisées pour fabriquer les tuyaux sont importées et sont très dangereuses pour la santé. Cette fumée qui se dégageait, nous empêchait même de respirer. La pollution est très présente dans notre zone, il y a une usine qui travaille sur l'aluminium et qui est dangereuse pour les poumons et le cœur. Je pense toujours qu'il y a la pollution de l'air dans notre zone parce que nous sommes exposés tout le temps avec de la fumée. (...) Parfois tu vois des gens qui brûlent les fils d'électricité mais également ceux qui travaillent aussi sur le fer⁵⁴.

Par ailleurs, des campagnes de sensibilisation sur les produits chimiques sont organisées par certaines structures de l'Etat. (...) Quand on part dans les régions, on forme d'abord les personnels de santé en les sensibilisant sur l'intoxication, la prise en charge etc. Après les professionnels de santé vont à leur tour sensibiliser et former. Nous formons les médecins mais aussi on distribue des flyers aux populations. On a eu également à faire des émissions radio pour sensibiliser sur l'intoxication. Mais dans notre plan stratégique, on a prévu un volet communication, sensibilisation des activités parce que cela demande des financements mais ce n'est pas évident et nous faisons avec les fonds de bord. Il y a un plan stratégique 2023-2027 qui démarre en 2023 avec les campagnes de sensibilisation. On fait des spots radios mais pour la formation sur la prise en charge d'intoxication et de sensibilisation des professionnels de santé, on cible les médecins⁵⁵.

Toutefois, l'on note une absence de spécifications genre des cibles au niveau communautaire afin de cerner les canaux appropriés pour les femmes, les jeunes et les personnes vivant avec un handicap (...) Non pas forcément. Dans le mois décembre on envisage de faire une formation mais pas seulement pour les professionnels de santé mais aussi les acteurs communautaires comme les relais, les « bajenou Gox » qui vont partager l'information aux populations, donc c'est au niveau de Kédougou dans la zone aurifère (production d'or). On prévoit de faire une formation sur les produits toxiques utilisés par les orpailleurs. On prévoit donc non seulement de former les médecins et autres professionnels de santé mais aussi des acteurs communautaires qui vont véhiculer l'information à la population⁵⁶.

Concernant la formation sur les POPNI, l'on note qu'ils sont intégrés dans les produits chimiques et pas pris spécifiquement. (...) On fait des formations sur les pesticides de

54 Focus group hommes à Yarakh

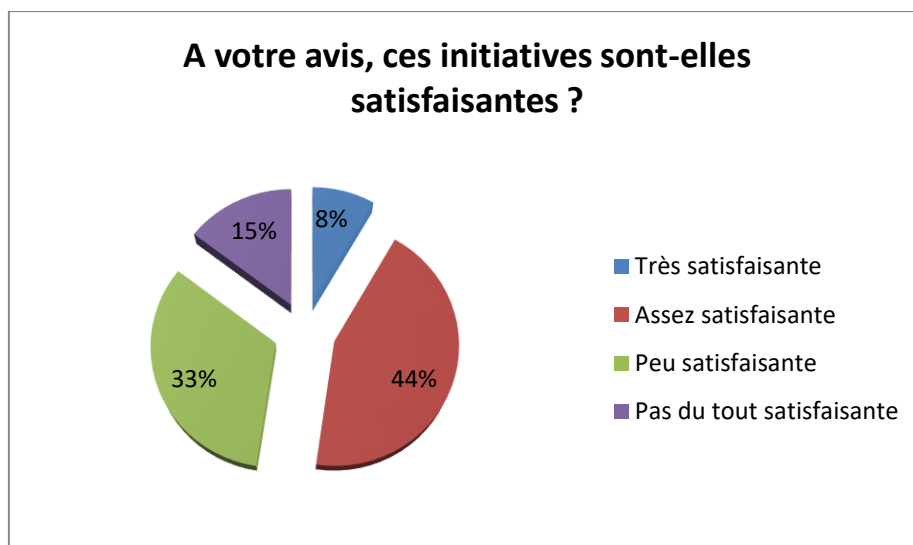
55 Propos de A. Nd. S., ingénieur biologiste, toxicologue, responsable suivi évaluation.

56 Propos de A. Nd. S., ingénieur biologiste, toxicologue, responsable suivi évaluation.

manière générale, les produits ménagers qui sont toxiques, les mousses toxiques, le henné est souvent source d'intoxication chez les enfants. On a beaucoup de cas d'intoxication aux pesticides, les médicaments peuvent être sources d'intoxication. On fait des formations sur les morsures de serpent. En plus des produits chimiques, on a également beaucoup de notification de cas de morsures de serpents donc la prise en charge en matière de formation, ce n'est pas uniquement sur les POPNI⁵⁷.

Les initiatives restent respectivement assez et peu satisfaisantes soit 44% et 33%.

Graphique 8 : A votre avis, ces initiatives sont-elles satisfaisantes ?



Données d'enquête 2022

En effet, 22,2% jugent pertinent l'organisation des actions de sensibilisation, soit 58,1% d'hommes contre 41,9% les femmes.

(...) Il y a le festival de l'environnement avec les frères GUISSÉ qui font de la sensibilisation et de la plaidoirie. Parfois les usines ne sont pas accessibles pour les associations. Certes certaines usines contribuent aux activités des associations à travers des appuis.⁵⁸

En dehors des actions de sensibilisation, des études épidémiologiques sont effectuées dans les zones cibles. (...) A chaque fois qu'on fait une formation, on essaye de faire une étude épidémiologique de la zone est ce qu'il y a eu un changement entre la période de la formation et ce qui suit. Je ne peux pas dire exactement s'il y a eu des résultats probants mais je sais que des études ont été faites mais je n'ai pas les résultats⁵⁹.

Par ailleurs, 54% de femmes contre 45,9% d'hommes ignorent des initiatives qui pourraient aider à réduire l'exposition aux différents risques. Cependant, 83,3% affirment comme initiative « la mise en place d'un groupe de porteur de voix » contre 16,7% chez les femmes.

57 Propos de A. Nd. S., ingénieur biologiste, toxicologue, responsable suivi évaluation.

58 Focus group Hommes à Yarakh

59 Propos de A. Nd. S., ingénieur biologiste, toxicologue, responsable suivi évaluation.

Tableau 20 : Autres types de réponses (initiatives) qui pourraient aider à réduire l'exposition aux différents risques

Autres types de réponses (initiatives) qui pourraient aider à réduire l'exposition aux différents risques	Sexe		Effectif total
	Masculin	Féminin	
Ne sait pas	45,9%	54,1%	135
Campagne prévention/sensibilisation	58,1%	41,9%	105
Délocalisation des industries vers des endroits inhabités	51,4%	48,6%	35
Eviter de créer ce genre de risque	41,2%	58,8%	34
Favorisation des bons comportements d'hygiène	60,9%	39,1%	23
Evacuation régulier des déchets	33,3%	66,7%	21
Sensibiliser les pollueurs	44,4%	55,6%	18
Assistance locale (mairie)/Etatique	57,1%	42,9%	14
Un contrôle sévère au niveau de la commune	50,0%	50,0%	12
Mettre en place un organe de contrôle	72,7%	27,3%	11
Centre de traitement et de stockage des déchets/produits	37,5%	62,5%	8
Couvrir les bassins qui sont à ciel ouvert	71,4%	28,6%	7
Port de masque	33,3%	66,7%	6
Mettre en place un groupe de porteur de voix	83,3%	16,7%	6
Changer de lieux de résidence	,0%	100,0%	6
Poubelle dans les rues	60,0%	40,0%	5
Création d'entreprise moderne	75,0%	25,0%	4
Réduire l'utilisation des produits chimiques remplacés par de l'électrique	100,0%	,0%	4
Informers/Dénoncer auprès des autorités concernés	75,0%	25,0%	4
S'opposer farouchement contre les pollueurs	75,0%	25,0%	4
Infliger des pénalités sévères	66,7%	33,3%	3
Nettoyer les lieux affectés	66,7%	33,3%	3
Reboisement	50,0%	50,0%	2
Repenser la politique de gestion des produits chimiques et déchets dangereux	100,0%	,0%	2
Aller à l'hôpital	,0%	100,0%	1
Effectif total	189	189	378

Données d'enquête 2022

Bonne pratique : Existence d'un laboratoire qui analyse la qualité des émissions des pollueurs des substances persistantes

(...) Nous sommes un laboratoire reconnu par le GMP (global managery) et le suivi mondial des polluants organiques persistantes et on est le seul laboratoire qui le fait au Sénégal. On avait le dispositif à Ngoye à Bambey, très loin des centres urbains. C'est là-bas qu'on suivait les polluants persistants appelés les POPNI

Cette structure a été créée le 31 décembre 1999 et le papier qui nous a créé juridiquement est signé par le président Abdou Diouf, le 31 décembre 1999. Le centre de recherche est organisé en quatre unités opérationnelles. Il y a l'unité chimie environnementale, ensuite l'unité qualité de l'eau et des engrais, l'unité biologie, enfin l'unité qualité et réglementation.

L'unité chimie environnementale, c'est tout ce qui est analyse de la présence de produits chimiques dans toutes les matrices de l'environnement, eau, sol, air. Nous recherchons des POPNI dans l'air et les émissions. L'unité chimie environnementale recherche tout ce qui est présence et impacts des produits chimiques sur l'environnement au sens large que soient les végétaux, l'homme, les animaux et les matrices environnementales.

L'unité qualité de l'eau et des engrais étudie quelques paramètres chimiques et physico-chimiques de l'eau et analyse la qualité des engrais parce que la qualité des engrais déteint sur la qualité des produits agricoles, sur la qualité de l'eau etc.

L'unité biologie s'intéresse à l'impact des produits chimiques sur l'environnement, c'est l'éco-toxicologie par exemple, on a un centre régional de recherche en éco toxicologie de sécurité alimentaire. Cet unité biologie regarde l'impact des produits chimiques sur les organismes non ciblés par exemple quand on protège les végétaux contre les attaques de criquets ou d'autres ravageurs, on peut tuer l'insecte ravageur et en même temps on peut tuer une abeille. Et vous savez que l'abeille est bénéfique pour nous parce que c'est un organisme auxiliaire. Quand on protège les végétaux, on a des effets indésirables pour les organismes non ciblés, tout ce qui est fourmis qui décomposent la matière première comme les abeilles, les vers de terre, les araignées etc. Ainsi, il y a des organismes qui sont des indicateurs qu'on ne doit pas détruire. On ne doit pas tuer des oiseaux. On ne doit pas avoir des produits chimiques qui tuent le poisson. Pour autoriser des pesticides, il y a des tests à faire.

L'unité qualité et réglementation est transversale c'est-à-dire tout est réglementé. Si on a la teneur en POPNI, il faut le comparer aux normes environnementales. Il faut le comparer à la qualité environnementale. Voilà ce qui justifie la pertinence de cette unité. Si on a des résidus de pesticides dans les produits que nous mangeons comme la carotte, la papaye, les oranges, ce sont les normes sanitaires qui nous permettent de voir est ce que cette teneur qui est dans cette orange est compatible à la santé ? Est-ce que cela ne nuit pas la santé ?

Le laboratoire doit travailler en respectant les normes de qualité à travers les diplômes d'accréditation, donc c'est l'unité qui gère cela. Notre laboratoire est accrédité, c'est-à-dire que nous travaillons dans les règles de l'art, c'est comme l'institut pasteur qui est accrédité, Nous sommes renforcés et cela renforce notre crédibilité scientifique et analytique. C'est fiable et c'est une unité transversale⁶⁰.

L'impact des POPNI sur les ménages des zones cibles

L'impact principal des POPNI sur les ménages reste les problèmes de santé. En effet, les problèmes de santé, les maladies respiratoires, le cancer, les maladies cardiovasculaires représentent 81% des réponses. S'en suit, la dégradation du cadre de vie avec 2,8% des réponses.

Tableau 21 : Conséquences à moyen et long terme que cela entraîne au niveau des ménages

Quelles sont les conséquences à moyen et long terme que cela entraîne au niveau des ménages ?	Réponses		Pourcentage d'observations
	Effectif	Pourcentage	
Ne sait pas	34	7,9%	9,0%
Maladies respiratoires/pulmonaires	201	46,6%	53,2%
Problèmes de santé	93	21,6%	24,6%

60 Propos du président de la commission nationale de la gestion des produits chimiques.

Divers cancers	27	6,3%	7,1%
Affections cutanées	15	3,5%	4,0%
Maladies cardiovasculaire	12	2,8%	3,2%
Dégradation du cadre de vie	12	2,8%	3,2%
Maladies chroniques	8	1,9%	2,1%
Maladie infectieuses	6	1,4%	1,6%
Problème de vision	6	1,4%	1,6%
Perte économique	5	1,2%	1,3%
Epidémies	4	,9%	1,1%
Impuissance physique	2	,5%	,5%
Stress	2	,5%	,5%
Malformation	1	,2%	,3%
Allergies	1	,2%	,3%
Absence de lieux d'habitation	1	,2%	,3%
Envasions d'insectes	1	,2%	,3%
Total	431	100,0%	114,0%

Données d'enquête 2022

Par ailleurs, selon les populations, un faible lien est noté entre les baisses de rendements dans les principales activités économiques et les rejets des POPNI. En effet, 60% affirment ne pas noter une baisse de rendements au cours de ces dernières années.

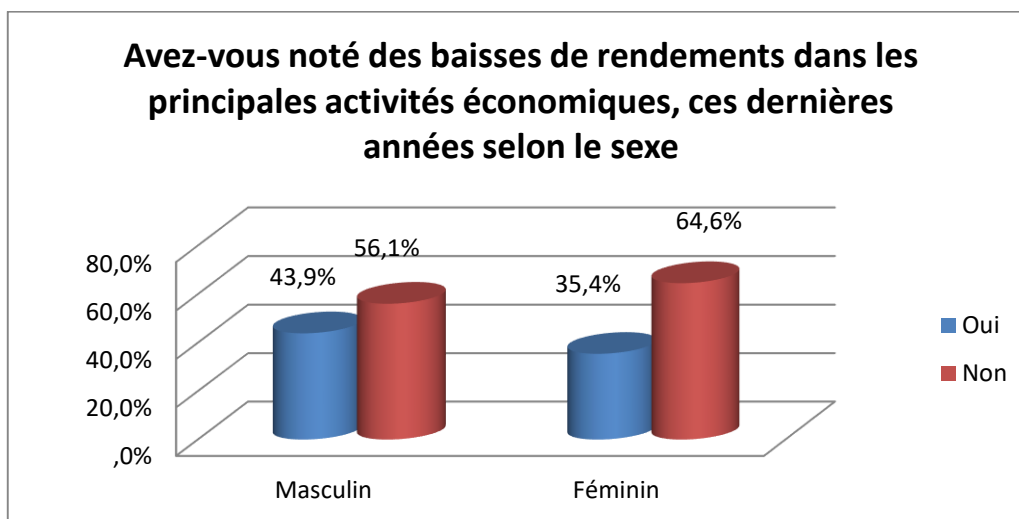
Graphique 9 : Baisses de rendements dans vos principales activités économiques, ces dernières années



Données d'enquête 2022

Quant au rendement des principales activités économiques, 44% des hommes rencontrés contre 35% de femmes notent des baisses de rendements dans leurs principales activités économiques.

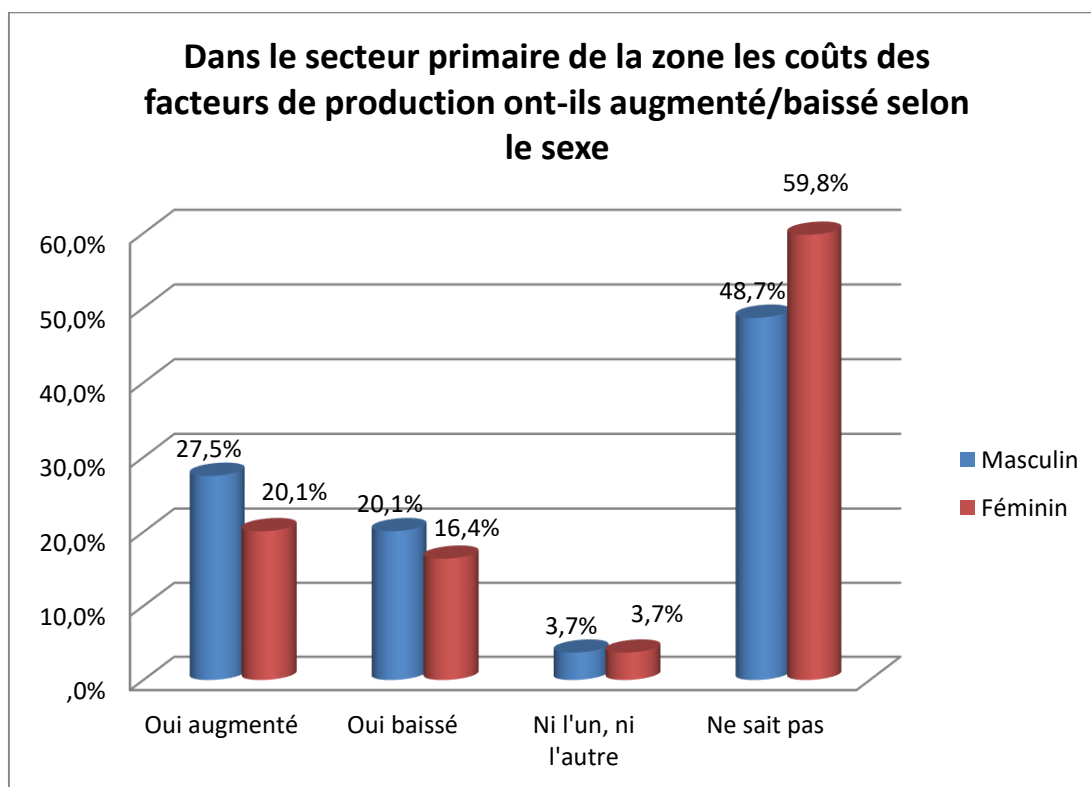
Graphique 10 : Répartition des constatations sur la baisse de rendements dans les principales activités économiques, ces dernières années selon le sexe



Données d'enquête 2022

En effet, 24% soulignent que les coûts des facteurs de production ont augmenté dans le secteur primaire de la zone. Par contre, 54% ignorent si les coûts des facteurs de production ont augmenté ou baissé dans le secteur primaire de la zone. Toutefois l'analyse genre des réponses montrent que 60% des femmes ignorent l'augmentation ou la baisse des coûts des facteurs de production contre 47% pour les hommes.

Graphique 11 : Les coûts des facteurs de production ont-ils augmenté/baissé dans le secteur primaire de la zone selon le sexe



Données d'enquête 2022

Les causes principales de la baisse/hausse des facteurs de production dans le secteur primaire de la zone restent l'inflation économique/cherté de la vie, la consommation des produits locaux, la pollution et la surexploitation de la mer.

Tableau 22 : Répartition des causes principales de la baisse/hausse des facteurs de production dans le secteur primaire

A quoi cela est-il dû ?		Dans le secteur primaire de la zone (Pêche/Agriculture/Elevage), les coûts des facteurs de production ont-ils augmenté/baissé ?			Total
		Oui augmenté	Oui baissé	Ni l'un, ni l'autre	
Ne sait pas	Effectif	13	15	12	40
	Pourcentage	32,5%	37,5%	30,0%	
Pollution	Effectif	8	40	1	49
	Pourcentage	16,3%	81,6%	2,0%	
Covid19	Effectif	0	0	1	1
	Pourcentage	,0%	,0%	100,0%	
Non consommation des produits locaux	Effectif	1	2	0	3
	Pourcentage	33,3%	66,7%	,0%	
Rareté du poisson	Effectif	7	6	0	13
	Pourcentage	53,8%	46,2%	,0%	
Pauvreté	Effectif	6	1	0	7
	Pourcentage	85,7%	14,3%	,0%	
Inflation économique/cherté de la vie	Effectif	36	6	0	42
	Pourcentage	85,7%	14,3%	,0%	
Inondation	Effectif	0	2	0	2
	Pourcentage	,0%	100,0%	,0%	
Utilisation d'engrais chimique	Effectif	0	6	0	6
	Pourcentage	,0%	100,0%	,0%	
Explosion démographique	Effectif	1	1	0	2
	Pourcentage	50,0%	50,0%	,0%	
Surexploitation de la mer	Effectif	29	0	0	29
	Pourcentage	100,0%	,0%	,0%	
Total	Effectif	90	69	14	173

Données d'enquête 2022

Les ressources halieutiques, alimentaires, les sols cultivables et les végétaux/animaux sont affectées respectivement à hauteur de 23,7%, 19,5%, 19,5% et 19%. L'analyse genre montre que les hommes avancent la diminution des pluies comme principale ressource affectée, contrairement aux femmes qui ignorent à hauteur de 96% des ressources affectées. La vulnérabilité du secteur agricole est liée au fait que plus de 90% des cultures sont pluviales. En se basant sur les prévisions de baisse

pluviométrique, les rendements des cultures pluviales seront négativement impactés à l'horizon 2035⁶¹.

Au-delà des ressources affectées, les enfants, les personnes âgées, les femmes restent les principaux individus susceptibles d'être exposés/affectés soit respectivement 35%, 27% et 17%.

Tableau 23 : répartition des individus susceptibles d'être exposés/affectés

Quels sont les individus susceptibles d'être plus exposés/affectés ?	Réponses		Pourcentage d'observations
	Effectif	Pourcentage	
Les enfants	326	35,1%	86,2%
Les personnes âgées	248	26,7%	65,6%
Les femmes	158	17,0%	41,8%
Les jeunes	91	9,8%	24,1%
Les hommes	90	9,7%	23,8%
Ceux qui habitent près de la mer	6	,6%	1,6%
Ceux qui ont des maladies chroniques	1	,1%	,3%
Femmes enceintes	1	,1%	,3%
NSP	9	1,0%	2,4%
Total	930	100,0%	246,0%

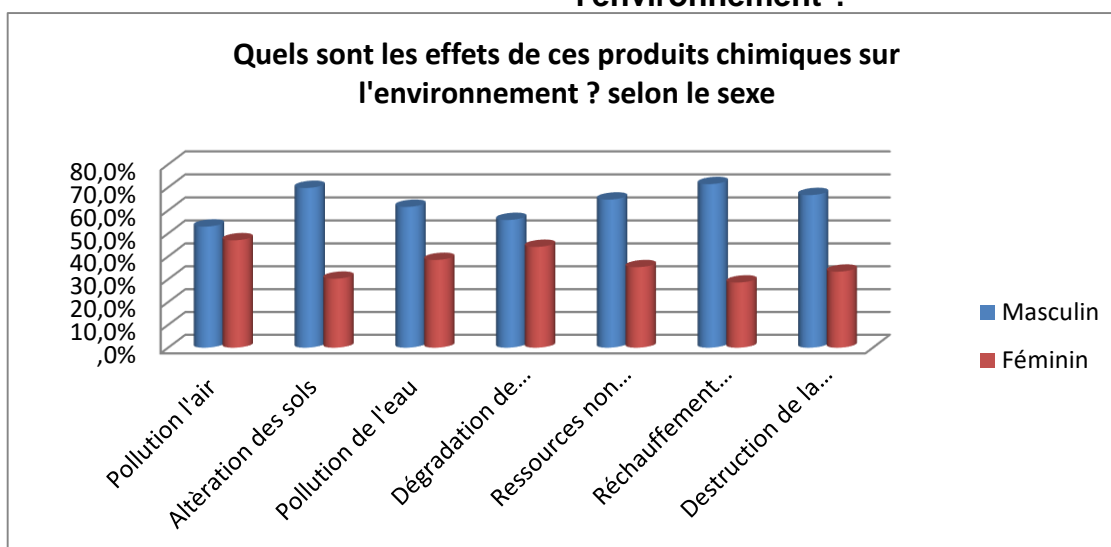
Données d'enquête 2022

- Les effets de ces produits chimiques sur l'environnement

La dégradation de l'environnement et la pollution de l'air restent les principaux effets des produits chimiques sur l'environnement, soit respectivement 36,7% et 36%.

Cela est confirmé par l'analyse selon le genre qui montre que la pollution de l'air et la dégradation de l'environnement restent importants.

Graphique 12 : Quels sont les effets de ces produits chimiques sur l'environnement ?



Données d'enquête 2022

61 <https://inondations-dakar.org/dataset/3fcd4baf-808e-40cd-911b-bc3e014f442e/resource/4c161442-52bd-4770-9b5d-f063452929ab/download/cse-rapport-sur-letat-de-lenvironnement-au-senegal.pdf>

L'analyse genre des effets des produits chimiques sur l'environnement montre que le niveau de conscience des questions environnementales est plus important chez les hommes que les femmes. Sur les principaux effets identifiés à savoir la pollution de l'air, de l'eau, l'altération des sols, la dégradation l'environnement, etc. les hommes se prononcent à hauteur de 50% à 70% des effets contrairement aux femmes.

(...) Dans n'importe quel domaine même celui de la santé l'on brûle des déchets à ciel ouvert. Ils font des trucs de brulage des déchets alors qu'il ne faut pas les bruler à ciel ouvert. Si vous regardez les directives, ils vont vous dire pour éviter l'émission de POPNI, il faut les détruire dans les cimenteries où il y a une très forte température comme une sorte d'incinération parce que quand la combustion est incomplète, il y a l'émission de POPNI. Mais quand la combustion est complète dans les 400° ,600° à 1000°, c'est incinéré sans émission de POPNI. Il faut une mise en œuvre des bonnes pratiques environnementales et les meilleures technologies disponibles et sensibiliser l'autorité pour qu'il fasse son cheval de bataille. On ne veut plus voir de véhicules qui fument⁶².

G. Les mesures prises afin de réduire les risques et mieux prévenir les effets néfastes des rejets de POPNI sur la santé des femmes, des enfants et des personnes vulnérables

Les campagnes de sensibilisation restent les principales mesures qui devront être prises afin de réduire les risques et mieux prévenir les effets néfastes des rejets de POPNI.

Tableau 24 : Mesures prises afin de réduire les risques et mieux prévenir les effets néfastes des rejets de POPNI sur la santé des femmes, des enfants et des personnes vulnérables

Quelles sont les mesures prises afin de réduire les risques et mieux prévenir les effets néfastes des rejets de POPNI sur la santé des femmes, des enfants et des personnes vulnérables ?	Réponses		Pourcentage d'observations
	Effectif	Pourcentage	
Campagnes de sensibilisation	120	26,3%	31,7%
Eviter le brulage des ordures/produit/déchets dangereux	39	8,6%	10,3%
Respect de l'environnement	25	5,5%	6,6%
Sensibiliser sur comment manipuler certains produits	24	5,3%	6,3%
Evacuation régulière des déchets	18	3,9%	4,8%
Remplacer les produits chimiques par des produits naturels	14	3,1%	3,7%
Délocaliser les entreprises vers des zones inhabitées (site de Dianiadio)	13	2,9%	3,4%
Traitement des déchets toxiques et chimiques	12	2,6%	3,2%
Dénoncer les pollueurs	8	1,8%	2,1%

62 Propos du président de la commission nationale de la gestion des produits chimiques.

Eviter le stockage aux alentours des maisons	8	1,8%	2,1%
Porter des masques	7	1,5%	1,9%
Privilégier les ressources renouvelables	5	1,1%	1,3%
Action de nettoyage ponctuel	2	,4%	,5%
Mesure préventive	1	,2%	,3%
Aucune	83	18,2%	22,0%
NSP	77	16,9%	20,4%
Total	456	100,0%	120,6%

Données d'enquête 2022

Des campagnes de sensibilisation sur les produits chimiques sont organisées mais pas encore dans les zones cibles du présent projet. (...) *Il y a une campagne à Kédougou sur les produits que les orpailleurs utilisent mais également des formations auprès des professionnels de santé. Ces derniers vont appliquer la formation qu'ils ont suivie sur tout ce qui est intoxication aux produits chimiques ou les morsures de serpents*⁶³. Toutefois, les cibles et durée de la formation et sensibilisation : vous avez dit que la formation est limitée et que la sensibilisation à la population n'est pas limitée et qu'il n'y avait de spécification par rapport au sexe (femmes, enfants et autres), de même que les formations spécifiques en ce qui concerne les POPNI.

(...) Je pense que quelque chose doit être fait dans l'utilisation des bouteilles de pesticides et souvent les femmes utilisent ces bouteilles pour vendre ; et c'est une source d'intoxication. On doit les sensibiliser pour une meilleure gestion de ces déchets et c'est le ministère de l'environnement qui doit s'en charger. Dans les industriels aussi parfois on fait des visites techniques dans les entreprises ou audit, on voit qu'ils stockent les déchets dans les hangars et c'est des produits qu'ils ont utilisés alors que c'est à eux de payer pour qu'on transforme ces déchets. L'incération aussi n'est pas la seule option c'est de transformer ces déchets en quelque chose par exemple des bouteilles qu'on transforme en d'autres objets⁶⁴.

Des initiatives isolées sont prises afin de réduire les effets des produits toxiques et du POPNI sur la population. *Par exemple, on fait un dosage pour éviter les effets sur les magasins de stockage ou encore détruire les emballages avec les incinérateurs. On fait tout pour conseiller les effets POPNI et travailler sur la base de la L 78 du Code de l'Hygiène. L 34 du Code de l'Hygiène dit qu'il faut incinérer les déchets des hôpitaux.*⁶⁵

Les mesures sont là, cependant il est important d'appliquer la réglementation. *Dès fois, on vous dit laisser passer le projet sans que ce dernier respecte les mesures environnementales. Les mesures existent mais il n'y a pas d'application. Avec la convention Minamata, il faut mettre à jour la réglementation et la mettre en phase avec nos nouvelles souscriptions au niveau international*⁶⁶.

L'implication des femmes et des personnes vulnérables à la participation aux instances de prise de décision relative à la santé environnementale dans la commune

63 Propos de A. Nd. S., ingénieur biologiste, toxicologue, responsable suivi évaluation.

64 Propos de A. Nd. S., ingénieur biologiste, toxicologue, responsable suivi évaluation.

65 Propos de M. S., adjuvant chef de service d'hygiène

66 Propos du président de la commission nationale de la gestion des produits chimiques.

La justice environnementale fait référence à une participation équitable et inclusive à l'élaboration, à la mise en œuvre et au contrôle de l'application de la législation environnementale aux échelles nationale et internationale. Souvent, les filles et les garçons, les jeunes et les femmes ne sont pas équitablement représentés ou ne peuvent pas faire entendre leur voix lors des processus décisionnels et de l'élaboration des politiques environnementales. Par conséquent, leurs besoins et préférences en matière d'environnement peuvent ne pas être pris en compte⁶⁷.

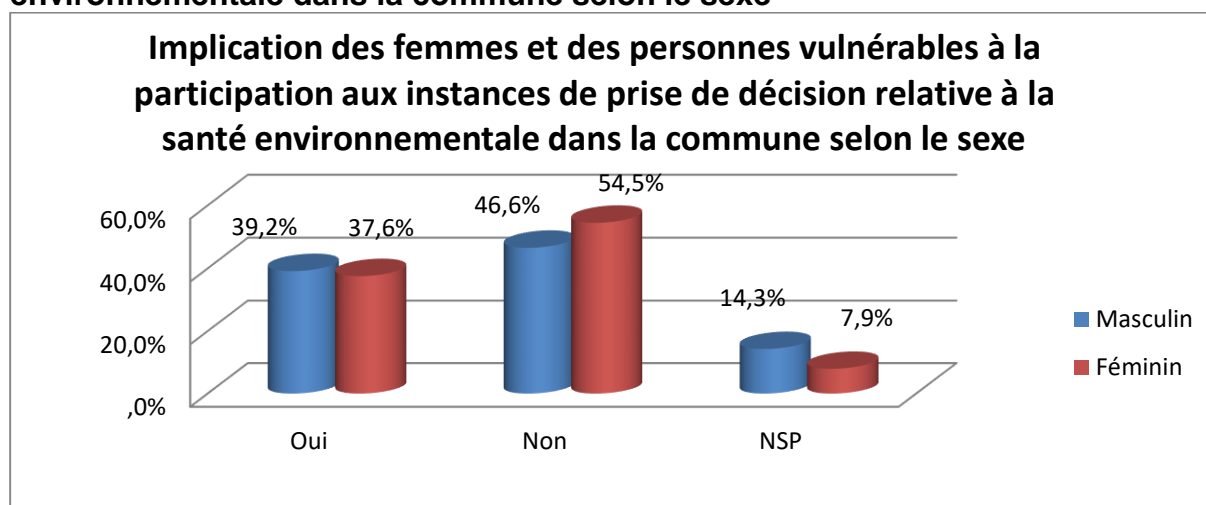
Tableau 25 : Implication des femmes et des personnes vulnérables à la participation aux instances de prise de décision relative à la santé environnementale dans la commune

Les femmes et les personnes vulnérables sont-elles impliquées à la participation aux instances de prise de décision relative à la santé environnementale dans la commune ?	Effectifs	Pourcentage
Oui	145	38,4
Non	191	50,5
NSP	42	11,1
Total	378	100,0

Données d'enquête 2022

En effet, 50,5% des répondants affirment que les femmes et des personnes vulnérables ne sont pas impliquées à la participation aux instances de prise de décision relative à la santé environnementale dans les communes cibles. Souvent, les enfants, les jeunes et les femmes n'ont pas leur mot à dire dans les processus décisionnels et n'y sont pas représentés. C'est particulièrement le cas pour ceux qui appartiennent à des groupes sociaux vulnérables et défavorisés. La justice environnementale est un sujet de préoccupation majeure dans les pays en développement notamment au Sénégal.

Graphique 13 : Implication des femmes et des personnes vulnérables à la participation aux instances de prise de décision relative à la santé environnementale dans la commune selon le sexe



Données d'enquête 2022

67 <https://www.oecd-ilibrary.org/sites/66ca9949-fr/index.html?itemId=/content/component/66ca9949-fr>

L'analyse selon le genre montre que 47% des hommes contre 55% de femmes considèrent que les femmes et les personnes vulnérables ne sont pas impliquées dans la participation aux instances de prise de décision relative à la santé environnementale dans la commune.

(...) Je ne vois pas beaucoup de femmes dans la protection de l'environnement. Mais je me dis que la question de l'environnement doit concerner tout le monde. Chacun doit savoir l'utilité d'un arbre, quel gaz l'arbre dégage la nuit etc. Avant j'adorais les fleurs et je mettais les fleurs dans ma chambre la nuit. Mais par la suite, on m'a fait comprendre que les fleurs dégageaient du gaz carbonique pendant la nuit et qu'il est dangereux de la laisser dans la chambre pendant la nuit. Chacun doit comprendre l'environnement qu'il ne faut pas être sous l'arbre pendant la pluie, donc c'est des dangers qu'on doit savoir naturellement. Pour moi les informations ne passent pas du tout. D'où la pertinence d'intensifier la sensibilisation⁶⁸.

La non fonctionnalité des commissions de l'environnement

Malgré l'existence de commissions de l'environnement dans les communes cibles, toutefois, ces dernières ne sont pas fonctionnelles. (...) Dans toutes les associations, il y a des commissions de l'environnement mais ces commissions ne sont pas fonctionnelles à part quelques activités de « Set-Setal, » parce qu'elles ne sont pas engagées pour la cause de l'environnement. Généralement les présidents de ces commissions ne savent même pas leur rôle dans l'association. Il y a certaines associations qui font des activités pour l'environnement mais pour plusieurs associations l'environnement se limite seulement à une journée de « Set-Setal ». Il y a un problème de conscience environnementale. (...) Il y a des commissions de l'environnement dans les associations mais il reste une mise en œuvre effective⁶⁹.

Mesures pour renforcer la participation des femmes et des personnes vulnérables aux instances de prise de décision relative à la santé environnementale dans les communes de Dalifort-Foirail et de Hann /Bel-Air

La participation des femmes dans les instances de prise de décision n'est pas un problème des femmes ou une question de revendication des femmes. Elle est plutôt une question de développement socio-économique et politique. C'est une question qui concerne à la fois les hommes, les femmes et la société entière. D'où l'engagement de toutes les parties prenantes pour la recherche de solution⁷⁰. Ainsi, l'implication des femmes dans la prise de décision ne doit pas être justifiée uniquement par leur grand nombre mais aussi par le fait que les hommes et les femmes doivent participer dans les instances de prise de décision pour pouvoir travailler à rendre effective les mesures environnementales.

Mesures pour renforcer la participation des femmes et des personnes vulnérables aux instances de prise de décision relative à la santé environnementale dans la commune

Les mesures portant sur (i) l'éducation, la sensibilisation et la formation (24,7%), (ii) l'implication des jeunes et les femmes qualifiées (14,4%), (iii) la création des GIE/associations dans le cadre de la protection de l'environnement (11,8%) pour ces

68 Focus group Femmes de Hann Bel Air

69 Focus group Hommes de Yarakh

70 <https://repositories.lib.utexas.edu/bitstream/handle/2152/4591/3686.pdf>

couches sont les principales propositions pour le renforcement de la participation des femmes et des personnes vulnérables aux instances de prise de décision relative à la santé environnementale.

Tableau 26 : Mesures proposées pour renforcer la participation des femmes et des personnes vulnérables aux instances de prise de décision relative à la santé environnementale dans la commune

Quelles mesures proposez-vous pour renforcer la participation des femmes et des personnes vulnérables aux instances de prise de décision relative à la santé environnementale dans la commune ?	Réponses		Pourcentage d'observations
	Effectif	Pourcentage	
Aucune	94	20,9%	24,9%
Education, sensibilisation et formation pour ces groupes vulnérables	111	24,7%	29,4%
Impliquer les jeunes et les femmes qualifiés	65	14,4%	17,2%
Créer des GIE/associations dans le cadre de la protection de l'environnement pour ces couches	53	11,8%	14,0%
Déployer les moyens nécessaires pour les intéresser	49	10,9%	13,0%
Renforcer la communication de proximité auprès de ces personnes	43	9,6%	11,4%
Plaidoyer des femmes pour que leur voix soit entendue	18	4,0%	4,8%
Favoriser les femmes dans les instances de prise de décision	9	2,0%	2,4%
Valorisation économique/financière pour leur donner de la volonté	8	1,8%	2,1%
Total	450	100,0%	119,0%

Données d'enquête 2022

L'analyse genre montre que les hommes et les femmes ont respectivement 58,6% et 41,4% ont mis en avant l'éducation, sensibilisation et formation pour ces groupes vulnérables. S'en suit l'implication les jeunes et les femmes comme mesures avec 52,3% pour les hommes et 47,7% pour les femmes. 66,7% des femmes sont favorables à leur implication dans les prises de décision contre 33%.

Tableau 27 : Proposition de mesures pour renforcer la participation des femmes et des personnes vulnérables aux instances de prise de décision relative à la santé environnementale dans la commune selon le sexe

Quelles mesures proposez-vous pour renforcer la participation des femmes et des personnes vulnérables aux instances de prise de décision relative à la santé environnementale dans la commune ?	Sexe		Effectif total
	Masculin	Féminin	

Aucune	45,7%	54,3%	94
Education, sensibilisation et formation pour ces groupes vulnérables	58,6%	41,4%	111
Impliquer les jeunes et les femmes qualifiés	52,3%	47,7%	65
Créer des GIE/associations dans le cadre de la protection de l'environnement pour ces couches	62,3%	37,7%	53
Déployer les moyens nécessaires pour les intéresser	53,1%	46,9%	49
Renforcer la communication de proximité auprès de ces personnes	34,9%	65,1%	43
Plaidoyer des femmes pour que leur voix soit entendu	50,0%	50,0%	18
Favoriser les femmes dans les instances de prise de décision	33,3%	66,7%	9
Valorisation économique/financière pour leur donner de la volonté	75,0%	25,0%	8
Effectif total	189	189	378

Données d'enquête 2022

G. Indicateurs quantitatifs et qualitatifs spécifiques au genre pour faciliter le suivi et l'évaluation du projet

- Niveau de connaissance des POP et des rejets des POPNI par les communautés (Hommes comme femmes) ;
- Niveau de mise en œuvre de la communication de proximité auprès des communautés cibles ;
- Proportion (%) de bonnes pratiques environnementales développées par les femmes dans les domiciles des communes cibles ;
- Proportion de bonnes pratiques environnementales identifiées dans les communes cibles ;
- Niveau de représentation des femmes et des jeunes (H/F) dans les commissions environnementales ;
- Le niveau de dynamisme (opérationnalité) des commissions de l'environnement dans les communes cibles ;
- Proportion de femmes et de personnes vulnérables impliquées dans les instances de prise de décision relative à la santé environnementale dans la commune ;
- Nombre d'associations créées par les femmes et les jeunes dans le cadre de la protection de l'environnement ;
- Nombre de femmes, de jeunes (H/F) et de personnes vulnérables (H/F) se voient augmenter leurs revenus dans la valorisation des déchets.

Nombre	Indicateur	Unité de mesure	Description
1	Niveau de connaissance des POP et des rejets des POPNI par les communautés (hommes comme femmes) cibles	Nombre de personnes formées (désagréé en H/F)	Cet indicateur est une mesure directe de compréhension des POP et des rejets des POPNI
2	Niveau de mise en œuvre de la communication de proximité auprès des communautés cibles	Taux d'exécution du plan communication	Cet indicateur est une mesure du niveau d'exécution du plan de communication
3	Proportion de bonnes pratiques environnementales développées par les femmes dans les domiciles des communes cibles	Nombre de femmes impliquées dans le tri des déchets	Cet indicateur est une mesure des attitudes et des comportements favorables à la réduction des rejets des POPNI au niveau communautaire
4	Nombre de bonnes pratiques environnementales identifiées dans les communes cibles	Nombre	Cet indicateur est une mesure des attitudes et des comportements favorables à la réduction des rejets des POPNI au niveau des domiciles
5	Niveau de représentation des femmes et des jeunes (H/F) dans les commissions environnementales	Nombre de femmes membres des commissions environnement	Cet indicateur est une mesure du nombre d'hommes et de femmes dans les commissions environnementales
6	Niveau de dynamisme (opérationnalité) des commissions de l'environnement dans les communes cibles	Nombre d'activités menées	Cet indicateur est une mesure du nombre d'activités exercées par les commissions de l'environnement dans les communes
7	Proportion de femmes et de personnes vulnérables impliquées dans les instances de prise de décision relative à la santé environnementale dans la commune	Pourcentage	Cet indicateur est une mesure du pourcentage de femmes dans les instances de prise de décision
8	Nombre d'associations créées par les femmes et les jeunes dans le cadre de la protection de l'environnement	Nombre	Cet indicateur est une mesure du nombre d'associations mises en place par les femmes et les jeunes
9	Nombre de femmes, de jeunes (H/F) et de personnes vulnérables (H/F) se voient augmenter leurs revenus dans la valorisation des déchets	Nombre d'activités génératrices de revenus développées	Cet indicateur est une mesure du niveau de revenu tiré dans la valorisation des déchets
10	Nombre d'initiatives prises afin de réduire les effets des produits toxiques et du POPNI sur la population dans les communes cibles	Nombre	Cet indicateur est une mesure du nombre d'activités menées dans la commune afin de réduire les effets des

			produits toxiques et du POPNI sur la population
11	Nombre de bonnes pratiques environnementales identifiées chez les mécaniciens, les réparateurs de matériels électroménagers (radios, télévision, etc.) pour une meilleure protection des émissions de POP	Nombre	Cet indicateur est une mesure des attitudes et des comportements favorables à la réduction des rejets des POPNI au niveau des domiciles

H. Thématiques pour une campagne de sensibilisation spécifique au genre pour les parties prenantes du projet

La mise en œuvre et la réussite d'une démarche de gestion de l'environnement au sein de la communauté imposent des changements d'habitudes plus ou moins importants. Ceux-ci peuvent surprendre, susciter des questions ou des incompréhensions et être difficilement acceptés par ceux qui les vivent. Impossible donc à réaliser sans communiquer⁷¹. Une campagne de sensibilisation bien pensée est dès lors primordiale pour parvenir à changer les comportements de manière durable. Cela implique la mobilisation et l'adhésion de l'ensemble des parties prenantes.

Sensibiliser ne se limite pas à faire passer des messages, mais bien à faire en sorte que les personnes adoptent de nouveaux comportements. C'est ainsi plusieurs thématiques sont proposées.

Tableau 28 : Proposition de thématiques pour mieux prévenir les effets néfastes des rejets de POPNI pour une campagne de sensibilisation

Pour mieux prévenir les effets néfastes des rejets de POPNI, quelles thématiques proposez-vous pour une campagne de sensibilisation ?	Réponses		Pourcentage d'observations
	Effectif	Pourcentage	
Aucun	193	49,9%	51,1%
Sensibilisation sur les risques des POPNI	38	9,8%	10,1%
L'environnement sain source de vie	22	5,7%	5,8%
Les effets néfastes de la pollution	19	4,9%	5,0%
Le danger des rejets de POPNI sur l'environnement	18	4,7%	4,8%
Luttons contre le rejet des POPNI	16	4,1%	4,2%
Hygiène et environnement l'influence des produits chimiques	14	3,6%	3,7%

⁷¹ <https://environnement-entreprise.be/wp-content/uploads/2020/10/brochure-ce-sensibilisation-2019.pdf>

Comment protéger notre environnement	14	3,6%	3,7%
La lutte contre l'insalubrité	10	2,6%	2,6%
Comment éviter l'utilisation de certains produits chimiques et déchets dangereux	7	1,8%	1,9%
Implication et information de la population sur le rejet des POPNI	5	1,3%	1,3%
La famille face aux rejets de POPNI	5	1,3%	1,3%
Face à l'explosion des POPNI qu'elle mesure prendre	5	1,3%	1,3%
Le respect des règles de quartier	3	,8%	,8%
Comment lutter contre la pollution	3	,8%	,8%
La municipalité face aux risques et rejets de POPNI	2	,5%	,5%
La pollution sous ses différentes formes	2	,5%	,5%
Comment vivre dans un environnement sain	2	,5%	,5%
Le sport et le rejet des POPNI	1	,3%	,3%
La baie de Hann et la pollution	1	,3%	,3%
L'énergie et l'environnement	1	,3%	,3%
Quelle solution face à l'exposition des déchets dangereux	1	,3%	,3%
Halte à l'invasion des étrangers à l'origine de la dégradation de l'environnement	1	,3%	,3%
Les ressources renouvelables solution pour réduire les POPNI	1	,3%	,3%
Produit chimique: la guerre est déclenchée	1	,3%	,3%
Les produits chimiques nous mettent en danger	1	,3%	,3%
Comment éviter le rejet des POPNI	1	,3%	,3%
Total	387	100,0%	102,4%

Données d'enquête 2022

Au-delà de ces thématiques, d'autres ont été identifiés lors des entretiens qualitatifs :

- La valorisation des déchets ;
- La sensibilisation sur ceux qui utilisent la fumée et leur montrer les dangers sur leur santé. Voir dans quelle mesure on peut éviter ces fumées. ;
- Expliquer et faire comprendre aux populations les dangers liés au POP ;
- Sensibiliser sur le triage des ordures et de savoir comment organiser les ordures ;
- Expliquer sur les dangers liés à la fumée et les conséquences qu'il peut engendrer ;
- Proposez des thèmes comme « *Sétal sounou Gox* », éviter les fumées pour notre santé ;
- Sensibiliser sur le niveau d'exposition des rejets des POPNI et le danger des POP.

I. Recommandations

Quelques recommandations phares ont été retenues :

➤ Développement d'une stratégie de communication

- Impliquer les différentes parties prenantes dans le développement de la stratégie de communication (les acteurs.trices communautaires, les services techniques, les entreprises, les associations au niveau des quartiers en collaboration avec les points focaux, les imams, badiénu gox, les mécaniciens, les ferrailleurs, les réparateurs, les écoles, les dahiras) pour une meilleure communication ;
- Développer des supports de communication afin que les personnes puissent disposer de la bonne information en utilisant les canaux adéquats pour les femmes, les jeunes et les personnes vulnérables ;
- Sensibiliser sur les dangers liés aux rejets de POPNI ;
- Sensibiliser sur comment protéger l'environnement ;
- Développer des spots de sensibilisation dans les médias (télés, radios communautaires) pour conscientiser la population en montrant les objets dangereux qui peuvent émettre des POP au niveau des maisons ;
- Insister sur les dangers de la pollution à travers les médias ;
- Impliquer les « bajenou gox » dans la sensibilisation afin d'expliquer les femmes les dangers liés à la pollution ;
- Sensibiliser à travers les causeries avec les groupements de femmes, les mécaniciens, les réparateurs de matériels électroménagers, les ferrailleurs, etc. ;
- Mettre en place un dispositif de suivi des actions de sensibilisation ;
- Promouvoir les bonnes pratiques environnementales ;
- Faire des campagnes de sensibilisation dans les écoles ;
- Engager des jeunes qui vont communiquer à travers des campagnes sur ces dangers.

➤ Renforcement de capacité

- Assurer des formations et des visites à domicile pour le développement de meilleures pratiques environnementales chez les femmes ;
- Assurer des formations sur le triage et la valorisation des déchets en de réduire le nombre de dépotoirs ;
- Assurer la formation sur les techniques de gestion des POP chez les mécaniciens, les réparateurs de matériels électroménagers (radios, télévisions, etc.) pour une meilleure protection des émissions de POP.

➤ Mise à disposition de matériels d'incinération

- Mettre à disposition des fours d'incinération pour les institutions et les communautés.

J. PLAN D' ACTIONS GENRE PGSENP A2023-2024

ACTIONS	INDICATEURS DE PERFORMANCE			Echéancier de réalisation		Budget en FCFA	Intervenant.es
	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Objectifs cibles Résultats attendus		2023	2024		Responsables
Recommandation 1 : Une stratégie de communication sensible au genre est élaborée et mise en œuvre							
Action 1.1 : Les populations (H/F) des zones cibles du projet ont une meilleure connaissance des POPNI	Existence d'une stratégie de communication sensible au genre Niveau de sensibilité des (H/F) populations. Proportion d'agents engagés à soutenir Nature et nombre d'initiatives menées	A partir de 2023, les populations (H/F) connaissent mieux les POPNI ainsi que les impacts sur la santé et l'environnement.	X			45 000 000	UGP Relais communautaires
Action 1.2 : Organiser des émissions radios et TV sur les objets dangereux qui peuvent émettre des POP au niveau des domiciles et dans les quartiers	Nombre d'actions de sensibilisation déroulées. Nombre de spots de sensibilisation dans les médias (télés, radios)	A partir de 2023, les populations (H/F) connaissent mieux les POPNI ainsi	X			40 000 000	UGP Relais communautaires

	<p>pour conscientiser la population en montrant les objets dangereux qui peuvent émettre des POPs au niveau des domiciles et dans les quartiers</p> <p>Nombres émissions radios diffusées</p>	<p>que les impacts sur la santé et l'environnement.</p>					
<p>Activité 1.2 : Mettre en œuvre des actions de sensibilisation (VAD) sur les rejets des POPNI auprès des femmes dans les domiciles ainsi qu'aux GPF</p>	<p>Nombre de VAD tenues</p>	<p>A partir de 2023, les femmes et le GPF sont conscientes des enjeux des rejets des POPNI</p>	X			15 000 000	<p>UGP Relais communautaires</p>
<p>Recommandation 2 : Formations sur les POPNI sont menées dans les zones cibles du projet</p>							
<p>Action 2.1 : Mettre en œuvre les actions de renforcement des capacités à l'intention des ASC, Badiéno Gox, imams, Groupements de</p>	<p>Nombre d'actions de renforcement des capacités sur les POPNI, mis en œuvre.</p>	<p>A partir de 2023, les populations (H/F) cibles du projet comprennent les enjeux des</p>	X			35 000 000 F	<p>UGP Relais communautaires</p>

femmes, Femmes transformatrices de poisson, mécaniciens, réparateurs	Nombre de bonnes pratiques environnementales identifiées	rejets des POPNI					
Activité 2.2.3 : Assurer des formations sur le triage et la valorisation des déchets en vue de réduire le nombre de dépotoirs	Nombre de sessions de formation déroulées Taux de participation des acteurs/trices.	A partir de 2023, les communautés cibles développent des initiatives d'adaptation	X			20 000 000 F	UGP Relais communautaires
Action 3 : Renforcement des organisations de femmes et de jeunes (H/F) des zones cibles du projet	- Nombre d'appuis notés	A partir de 2023, le nombre d'appui technique des organisations est renforcé	X			45 000 000 F	UGP Relais communautaires
Activité 2.2.5 : Mettre en œuvre des actions d'Accompagnement spécifique en hygiène et santé pour les femmes, les récupérateurs, les mécaniciens, transformatrices de poisson et les réparateurs de matériels électroménagers	Nombre de sessions de formation déroulées Taux de participation des acteurs/trices.	A partir de 2023, les femmes, mécaniciens, réparateurs, transformatrices de poisson développent des initiatives d'adaptation	X			20 000 000 F	UGP Relais communautaires

Activité 3.3.1 : Mettre en œuvre des actions de formations en leadership, genre et développement personnel afin de soutenir la représentativité des femmes et des jeunes (H/F) dans les instances de décisions au niveau local	-Nombre de Formations - Niveau d'implication des femmes et des jeunes sur les questions environnementales	A partir de 2023, le nombre d'initiatives environnementales est renforcé	X			20 000 000	UGP Relais communautaires
Activité 2.2.6 : Mettre en place un dispositif de suivi des actions de sensibilisation	Existence d'un dispositif de suivi des actions de sensibilisation	A partir de 2023 : Des actions de formation et de sensibilisation sont bien menées	X			10 000 000 F	UGP Relais communautaires
Activité 3.3.2 : Appui à la mise en place d'associations créées par les femmes et les jeunes dans le cadre de la protection de l'environnement	-Nombre d'associations créées -Niveau d'opérationnalité des associations	A partir de 2023, le dynamisme organisationnel sur les questions	X			20 000 000	UGP Relais communautaires

		environnement al est renforcé					
Activité 3.3.3. : Accompagner des commissions de l'environnement des communes cibles	-Nombre de commissions environnementales fonctionnelles	A partir de 2023 : Les commissions de l'environnement des communes sont fonctionnelles	X			15 000 000	UGP Relais communautaires
Recommandation 3: Les communes et les institutions environnantes disposent de fours d'incinération							
Action 3 : Mettre à disposition des fours d'incinération pour les institutions et les communautés	Nombre de fours d'incinération octroyés	A partir de 2023, Des fours d'incinération sont octroyés aux institutions et aux communautés	X			80 000 000	UGP Relais communautaires
TOTAL						365 000 000	

Annexes

- Outils de collecte
- Liste des personnes rencontrées

ANNEXE 1 : OUTILS DE COLLECTE

GUIDE D'ENTRETIEN DESTINE AUX ACTEURS INSTITUTIONNEL

Entretien avec l'UCG/SONAGED

1. Quelle est la composition des déchets municipaux dans votre quartier ? (matières végétales, grasses, objets métalliques, sable autres...) UCG
2. Composition des hommes et des femmes dans le management/équipes opérationnelles
3. Est-ce que les normes de sécurité sont respectées pour les groupes opérationnels ?
4. Quelle est la quantité collectée par jour ou mois ? (Contacter UCG)
5. Quelle partie/part des déchets municipaux peut être valorisée ? quels sont les produits attendus ? la clientèle visée ? les revenus escomptés ?
6. Avez-vous les moyens (techniques/financiers) pour récupérer et valoriser les déchets municipaux ?
7. Quels sont vos besoins pour valoriser les déchets en vue d'améliorer votre condition de vie ?
8. Pour mieux prévenir les effets néfastes des rejets de POPNI, quelles thématiques proposez-vous pour une campagne de sensibilisation ?
9. Quelles sont vos recommandations ?

Entretien avec ALLO GRAVAT (Unité de UCG)

1. Quelle est la composition des déchets municipaux des communes cibles? (matières végétales, grasses, objets métalliques, sable autres...) UCG
2. Composition des hommes et des femmes dans le management/équipes opérationnelles
3. Est-ce que les normes de sécurité sont respectées pour les groupes opérationnels ?
4. Quelle est la quantité collectée par jour ou mois ?
5. Quelle partie/part des déchets municipaux peut être valorisée ? quels sont les produits attendus ? la clientèle visée ? les revenus escomptés ?
6. Avez-vous les moyens (techniques/financiers) pour récupérer et valoriser les déchets municipaux ?
7. Quels sont vos besoins pour valoriser les déchets en vue d'améliorer votre condition de vie ?
8. Pour mieux prévenir les effets néfastes des rejets de POPNI, quelles thématiques proposez-vous pour une campagne de sensibilisation ?

9. Quelles sont vos recommandations ?

ENTREPRISE/SOCIÉTÉ

- Nom de l'Entreprise/Société
- Type d'activité
- Effectif (hommes et femmes)
- Adresse
- Date d'implantation dans la Commune
- Nom des produits chimiques utilisés ou produits ?
- Quantité utilisée /produite en moyenne /mois ?
- Si les produits chimiques sont importés, préciser le pays d'origine.
- Ces produits affectent-ils les fonctions reproductives, endocriniennes, le système respiratoire, ou nerveux ?
- Effectif, composition des hommes et des femmes dans l'entreprise, inclure les techniciens de surface
- Est ce qu'ils disposent des équipements de protection individuelle ?
- Quel est le niveau d'exposition du personnel (maladies observées dans l'entreprise)
- Les déchets dangereux produits sont solides ou liquides ?
- Existe-t-il un Comité d'Hygiène et de Sécurité au sein de l'Entreprise ?
- Comment sont gérés les déchets dangereux issus de l'utilisation des produits chimiques ? ou comment sont traités ou éliminés les déchets dangereux ?
- Comment vous communiquez avec la population résidant dans la Commune ? La population est-elle informée de la dangerosité des produits chimiques ? des mesures préventives à prendre ? Oui/Non.
- Si oui comment ? Si non, pourquoi ?
- Quel soutien vous apportez aux populations exposées aux risques chimiques ? en particulier les femmes enceintes ou allaitantes, les personnes vivant avec un handicap et les enfants. ?
- Quelles sont les dispositions prises pour assurer la sécurité chimique de l'environnement et des populations du quartier
- L'entreprise a-t-elle des infrastructures aux normes pour stocker et utiliser des produits chimiques ?
- Quelles sont vos recommandations ?

CENTRE DE PROMOTION ET DE REINSERTION SOCIALE

1. Parlez-nous de vos actions ? de l'encadrement des personnes vivant avec un handicap

2. Quelles sont les initiatives développées en termes de valorisation des déchets ?
 3. Avez-vous les moyens (techniques/financiers) pour récupérer et valoriser les déchets municipaux ?
 4. Quels sont vos besoins pour valoriser les déchets en vue d'améliorer votre condition de vie ?
 5. Pour mieux prévenir les effets néfastes des rejets de POPNI, quelles thématiques proposez-vous pour une campagne de sensibilisation ?
 6. Quelles sont vos recommandations ?
-

LE SERVICE D'HYGIENE

1. Est-ce que vous connaissez et travaillez sur les Polluants organiques persistants non intentionnels (POPNI) ?
 2. Quelles sont les initiatives développées dans ce sens ?
 3. Pour mieux prévenir les effets néfastes des rejets de POPNI, quelles thématiques proposez-vous pour une campagne de sensibilisation ?
 4. Quelles sont vos recommandations ?
-

CELLULE GENRE DU MINISTERE

1. Est-ce que vous connaissez et travaillez sur les Polluants organiques persistants non intentionnels (POPNI) ?
 2. Quelles sont les initiatives développées dans ce sens ?
 3. Pour mieux prévenir les effets néfastes des rejets de POPNI, quelles thématiques proposez-vous pour une campagne de sensibilisation ?
 4. Quelles sont vos recommandations ?
-

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES

Elle a une mission de contrôle de l'entrée des produits chimiques dans le territoire national

Quantité de produits chimiques importés dans le mois ou l'année ?

- Avez-vous connaissance des Conventions de Rotterdam et Stockholm ? du Code d'Éthique sur le commerce international des produits chimiques ? du Code de l'Environnement ?
- Avez-vous des moyens de contrôle suffisants et adéquats ?
- Les importateurs de produits chimiques respectent-ils la réglementation ?
- Avez-vous un besoin de renforcement de capacités sur la nomenclature internationale des polluants organiques persistants ?

Note :

La Convention de Rotterdam est relative à la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international. Elle a été ratifiée en juillet 2001.

La Convention de Stockholm signée en mai 2001 puis ratifiée en octobre 2003 concerne les Polluants organiques persistants.

Le Code d'Éthique énonce les principes et directives du Secteur privé pour l'application des règles de conduites visant à gérer rationnellement les produits chimiques.

Le Code de l'Environnement est le principal instrument juridique de gestion des produits chimiques. Il pose le principe d'une gestion écologiquement rationnelle desdits produits en y intégrant les Conventions internationales auxquelles le Sénégal a souscrit.

.....

LA DIRECTION DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Son rôle : accorder des autorisations dans l'utilisation des pesticides dans le domaine agricole

- Quantité de produits chimiques importés dans le mois ou l'année ?
- Sur quelle base accordez-vous des autorisations dans l'utilisation des pesticides dans le domaine agricole
- Comment le contrôle auprès des entreprises, industries, commerce, etc., est effectué ?
- Avez-vous connaissance des Conventions de Rotterdam et Stockholm ? du Code d'Éthique sur le commerce international des produits chimiques ? du Code de l'Environnement ?
- Avez-vous des moyens de contrôle suffisants et adéquats ?
- Les importateurs de produits chimiques respectent-ils la réglementation ?
- Avez-vous un besoin de renforcement de capacités sur la nomenclature internationale des polluants organiques persistants ?

.....

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ/Direction de la Santé de la Mère et de l'Enfant/Poste de santé au niveau des communes

- Quels sont les individus susceptibles d'être plus exposés/affectés ?
- Quelles sont les maladies les plus fréquemment observées dans la zone ?
- A quelle période sont-elles le plus souvent observées ? comment se manifestent-elles (aigues/chroniques) ? y-a-t-il eu des cas de décès ? Existe-t-il un Service de Santé dans la Commune ?
- Quelles mesures prendre pour résoudre le problème des produits chimiques ?
- Pour mieux prévenir les effets néfastes des rejets de POPNI, quelles thématiques proposez-vous pour une campagne de sensibilisation ?
- Quelles sont vos recommandations ?

.....

DIRECTION DES LABORATOIRES OU LES CENTRES D'EXPERTISE PRIVÉS

Concernant les centres privés, le Centre de Recherches en Eco toxicologie et Sécurité environnementale dénommé « Fondation CERES LCUSTOX » a développé des capacités d'évaluation des résidus de pesticides et les polluants organiques persistants (POP) dans les matrices prioritaires dont le lait maternel, c'est une référence à contacter.

- Avez-vous des contacts avec les entreprises ou sociétés pour vérifier la qualité, la sécurité et la conformité de leurs produits chimiques ?
 - Nombre de personnes (dont femmes et jeunes) venus au Centre ?
 - Avez-vous une fois identifié des impuretés chimiques ou de substances chimiques inconnues.
 - Effectuez-vous des contrôles qualité inopinés ? si oui, quelle fréquence ? si non pourquoi ?
 - Assurez-vous le suivi environnemental des produits chimiques ?
 - Quelles mesures prendre pour résoudre le problème des produits chimiques ?
 - Pour mieux prévenir les effets néfastes des rejets de POPNI, quelles thématiques proposez-vous pour une campagne de sensibilisation ?
 - Quelles sont vos recommandations ?
-

CENTRE NATIONAL ANTI-POISON

Il a pour mission d'assurer la prévention des intoxications causées entre autres par les médicaments, pesticides, produits, industriels...

- Y-a-t-il eu des séances de dépistage des populations intoxiquées par un quelconque produit chimique à Hann-Bel-Air et Dalifort-Foirail ?
 - Quel est le nombre de personnes touchées (hommes/femmes, personnes vivant avec un handicap et enfants ?
 - Avez-vous organisé des campagnes de sensibilisation sur les produits chimiques ? quel est le nombre de personnes ciblées dont les femmes, personnes vivant avec un handicap et enfants ? quelles thématiques avez-vous proposé ?
 - Quelles sont vos recommandations ?
-

COMMISSION NATIONALE DE GESTION DES PRODUITS CHIMIQUES

C'est une Plateforme institutionnelle de coordination en la matière.

- Comment est organisée la Commission ?
- Quel est son mode de fonctionnement ses moyens logistiques et ressources financières ?
- La Commission a-t-elle les moyens de sa mission ?
- Quelles mesures prendre pour résoudre le problème des produits chimiques ?
- Pour mieux prévenir les effets néfastes des rejets de POPNI, quelles thématiques proposez-vous pour une campagne de sensibilisation ?
- Quelles sont vos recommandations ?

FOCUS GROUP DESTINE AUX HOMMES, FEMMES ET JEUNES DES COMMUNES

(Incluant les femmes en état de grossesse et/ou de celles allaitantes, les ASC)

NB) Mareyeurs (H/F), les femmes transformatrices de poisson, Commerçant.es Marché central de poisson, marché Diola, Marché Dalifort, CERAS, Gare Beau Maraicher, Association des éleveurs sera organisé

I. SYSTEME DE GESTION DE DECHETS ET PRODUITS CHIMIQUES ET NIVEAU D'IMPLICATION DES FEMMES DANS LE PROCESSUS ET D'EXPOSITION DES FEMMES, DES ENFANTS ET PERSONNES VULNERABLES AUX REJETS DE POPNI

1. C'est quoi les Polluants organiques persistants non intentionnels (POPNI)?
2. Quel est l'impact de ces Polluants organiques persistants non intentionnels (POPNI)?
3. De quelle manière votre communauté est affectée ?
4. Les activités économiques sont-elles affectées par certains risques liés à une mal gestion de déchets et de produits chimiques?
5. Quelles sont ces activités économiques ?
6. Connaissez-vous les noms des produits chimiques utilisés ? (nom commercial ou chimique) ?
7. D'où proviennent-ils ?
8. Avez- vous été informé(e) du stockage ou de l'utilisation des produits chimiques dans la zone ? Par quel canal (réunion/ radio/visite ...)
9. Qui est le responsable ?
10. Etes-vous en contact direct avec les produits chimiques ou les déchets dangereux ?
11. Savez-vous quel niveau de concentration ou d'importance d'exposition entraîne des effets nocifs sur la santé humaine et/ou de l'environnement ?
12. Savez-vous comment les risques chimiques peuvent être réduits, minimisés, éliminés dans votre Commune ?

II. INITIATIVES LOCALES AYANT EN PARTICULIER DES POTENTIALITES DE VALORISATION DES DECHETS SOLIDES COMME ACTIVITES SEXOSPECIFIQUES POUR UNE AUGMENTATION DE REVENUS DES FEMMES

13. Avez-vous déjà eu à initier des actions valorisant les déchets solides ?
14. Est ce que cela a permis une augmentation de revenus ?

15. Avez-vous déjà bénéficié d'un appui externe (projet/programme) valorisant les déchets solides?
16. Une fois que les effets (d'exposition aux produits chimiques) surviennent, quelles sont les initiatives que vous prenez pour réduire votre vulnérabilité ?
17. A votre avis, ces initiatives sont-elles satisfaisantes (suffisantes et efficaces) ?
18. A votre avis, quels autres types de réponses (initiatives) pourraient aider à réduire l'exposition aux différents risques ?
19. Quelles sont les conséquences à moyen et long termes que cela entraîne au niveau des ménages, au niveau communautaire?
20. Avez-vous noté des baisses de rendements (ou de productivité) dans vos principales activités économiques, ces dernières années (en termes de captures, notamment, pour ce qui est des activités de pêche), production en terme d'agriculture urbaine, commerce, transport ?
21. Dans le secteur primaire de la zone (Pêche/Agriculture/Elevage), les coûts des facteurs de production ont-ils augmenté/baissé ?
22. A quoi cela est-il dû ?
23. Quelles sont les ressources naturelles les plus affectées par les risques d'exposition aux rejets de POPNI?

III. RISQUES LIÉS AUX GROUPES VULNÉRABLES

1. Quels sont les individus susceptibles d'être plus exposés/affectés ? et pourquoi ce groupe de personnes?
2. Quelles sont les maladies les plus fréquemment observées dans la commune?
3. A quelle période sont-elles le plus souvent observées ?
4. Quelles sont les personnes locales ou les groupes socioéconomiques les plus exposés à ces maladies ?
5. Quels sont les problèmes de Santé les plus observés auprès des populations? Ces maladies peuvent-elles avoir des liens avec les POPNI?
6. Quelles sont les mesures prises afin de réduire les risques et mieux prévenir les effets néfastes des rejets de POPNI sur la santé des femmes, des enfants et des personnes vulnérables ;
7. Les femmes et les personnes vulnérables sont-elles impliquées à la participation aux instances de prise de décision relative à la santé environnementale dans la commune ?
8. Quelles mesures proposez-vous pour renforcer la participation des femmes et des personnes vulnérables aux instances de prise de décision relative à la santé environnementale dans la commune ?
9. Pour mieux prévenir les effets néfastes des rejets de POPNI, quelles thématiques proposez-vous pour une campagne de sensibilisation ?

ANNEXE 2 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

FOCUS JEUNES HANN BELAIR

1. Alhassane DIEYE (78 603 82 50)
2. Ousseynou DIOUF (78 160 98 44)
3. Pape Amadou DABO (77 369 01 05)
4. Amadou SEYDI (77 221 41 82)
5. Mamadou DIOP (78 493 59 63)
6. Ngouda DIOP (77 848 38 49)
7. Ahlam KANE (77 857 45 23)
8. Fatou SY (77 292 77 45)

FOCUS ADULTES HANN BELAIR

1. Papa Mafall NIANG (77 778 35 30)
2. Abdoulaye GUEYE(77 428 85 84)
3. Waly GUEYE(77 677 21 83)
4. Adama THIAM (77 366 58 38)
5. Mamadou SOW (76 120 46 75)
6. Lamine DIALLO (78 449 80 30)
7. Abass DIEYE (77 139 49 04)
8. Ablaye NDIAYE (77 458 18 76)
9. Alassane SALL (77 316 02 72)

FOCUS FEMMES HANN BELAIR

1. Habibatou FALL (77 440 94 55)
2. Marie SARR (77 402 59 56)
3. Oulimata DIEDHIOU (77 897 84 27)
4. Ami MAIGA (77 957 90 81)

Saliou SOW
Président Commission Environnement
Commune Hann Belair (77 657 13 58)

Dr. DIARRA
Médecin centre de santé
Hann belair

FOCUS FEMMES DALIFORT FORAIL

1. Hawa SOW (77 541 71 63)
2. Dienaba DIALLO (77 605 39 75)
3. Aminata MBAYE(77 512 28 33)
4. Fanta THIOUNE (78 216 36 36)
5. Ndoumbé DIENG (77 553 84 89)
6. Fati MAR (77 261 63 63)

FOCUS JEUNES DALIFORT FORAIL

1. Khaly FALL (77 239 61 10)
2. Bachir TALL (77 803 22 23)
3. Ababacar DJIBA (77 366 08 06)
4. Oumar MBODJ(77 773 83 64)

- | | | | |
|------------|------|----------------|----------------|
| 5. Amadou | | KA | (77 670 78 97) |
| 6. Samba | FAYE | (70 505 00 67) | |
| 7. Ousmane | | LO | (77 319 25 70) |

FOCUS HOMMES DALIFORT FORAIL

- | | | | |
|------------|--------|----------------|----------------|
| 1. Mamadou | Daouda | SOW | (77 562 61 77) |
| 2. Amadou | Samba | SALL | (77 551 64 27) |
| 3. Massène | | SENE | (77 546 99 01) |
| 4. Mamadou | | GNINGUE | (77 319 45 23) |
| 5. Cheikh | AGNE | (77 300 75 23) | |
| 6. Amadou | | SECK | |

- Mme NGINGUE, ICP DALIFORT
- Amadou SARR Seras (70 638 18 61)
- Papa Moussa SALL Marché Central Poisson (77 232 92 54)
- Daba NDIAYE Marché Diola (77 511 95 18)
- Arouna DEMBELE Gare Routière Baux maraîchers (76 129 73 73)
- Centre des conventions de Bal : Mme Barry
- Centre Antipoison : Mme Sylla
- Assistant technique et coordonnateur du projet de gestion de la santé environnementale et la pollution en Afrique : Mme Aïta Seck
- Service d'hygiene de Pikine : Mr Sow
- Fondation Ceres locustox / Commission nationale de gestion des produits chimiques : Mr Gueye
- Ministère de la Santé/ chef de bureau gestion des déchets bio médicaux : Mr Sow Ibrahima
- Amadou Sarr, responsable hygiène et propreté Seras
- Pape Moussa Sall, Responsable hygiène et propreté Marché aux poissons
- Daba Ndiaye, adjointe Responsable hygiène et propreté Marché Diola
- Harouna Dembélé, chef service commercial et approvisionnement Gare des Beaux maraîchers
- Saliou Sow, président commission Environnement commune Hann Bel air